

Navimow i2 AWD

Manuel de l'utilisateur



Table des matières

1. Consignes de sécurité	1
1.1 Avertissements de sécurité	1
1.2 Symboles et insignes	3
2. Aperçu du produit	4
2.1 À l'intérieur de la boîte	4
2.2 Pièces et fonctions	5
2.3 Spécifications	8
2.4 Accessoires (vendus séparément)	9
3. Installation	10
3.1 Avant de commencer	10
3.2 Activation de la tondeuse	10
3.3 Utiliser le service RTK du réseau (recommandé)	11
3.4 Installation de l'antenne (en option)	11
3.5 Assembler la borne de recharge	13
3.6 Mise à jour du Navimow OS	14
4. Fonctionnement	15
4.1 Créer une carte	15
4.2 Tondre	19
4.3 Fonctions de base	22
4.4 Dispositifs de sécurité	23
4.5 Fonctions avancées	24
5. Entretien	26
5.1 Nettoyage	26
5.2 Remplacer les lames	26
5.3 Transport	27
5.4 Batterie et alimentation	27
5.5 Stockage et réapprovisionnement	30
6. Garantie et conformité	31
6.1 Capteurs et interfaces	31
6.2 Certifications	31
6.3 Garantie limitée	33
7. Contactez-nous	39

Bienvenue

Merci d'avoir choisi Navimow i2 AWD!

Navimow i2 AWD s'appuie sur la technologie de pointe AWD et le service Network RTK pour offrir une traction puissante et une navigation de haute précision sur les pelouses difficiles. Elle maîtrise les pentes grâce au contrôle de stabilité ESC intégré, protège le gazon grâce au pivotement sans retournement et tire parti de la puissance des quatre roues pour prolonger l'autonomie. Détendez-vous et profitez d'une pelouse parfaitement coupée pendant que Navimow s'occupe du reste.

1. Consignes de sécurité

1.1 Avertissements de sécurité

IMPORTANT

LIRE ATTENTIVEMENT AVANT L'UTILISATION

CONSERVER POUR RÉFÉRENCE FUTURE

- 1) Assurez-vous d'installer et d'utiliser la Navimow (appelé « tondeuse » dans le manuel) et la borne de recharge conformément aux instructions. Rendez-vous sur navimow.com pour obtenir le manuel de l'utilisateur complet et les derniers documents pour les utilisateurs.
- 2) La tondeuse est pour l'usage du consommateur seulement. L'utilisation de la tondeuse à des fins autres que la tonte peut entraîner des blessures graves. Pour éviter les risques de blessures, veuillez lire et comprendre tous les avertissements et mises en garde. Il est important que vous compreniez que vous pouvez réduire les risques en suivant les instructions et les avertissements qui figurent dans ce manuel. Cependant, vous ne pouvez pas éliminer tous les risques mentionnés. L'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents ou des dangers survenant à d'autres personnes sur sa propriété.
- 3) Navimow est doté de nombreux capteurs de sécurité intégrés. Cependant, les risques de sécurité existent toujours. Définissez une heure de tonte lorsqu'il n'y a aucune personne ou aucun animal sur la pelouse. Informez les voisins des risques d'accidents ou de dangers.
- 4) NE modifiez PAS la tondeuse vous-même. Des modifications pourraient interférer avec le fonctionnement, engendrer des blessures graves et/ou des dommages, et annuler la Garantie limitée. N'utilisez que des pièces et accessoires approuvés par Navimow.
- 5) Le fabricant recommande que l'utilisateur soit âgé de 18 à 70 ans. Assurez-vous d'avoir la formation nécessaire avant d'utiliser la machine.

AVERTISSEMENT

Ne permettez jamais aux enfants, aux personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience et de connaissances ou à des personnes ne connaissant pas ces instructions d'utiliser la machine. Les réglementations locales peuvent restreindre l'âge de l'opérateur.

Avant de tondre :

- Vérifiez régulièrement que toutes les pièces de la tondeuse fonctionnent normalement.
- Pour de meilleurs résultats de tonte, il est recommandé de tondre par temps sec. Tondre sous la pluie peut faire adhérer l'herbe au produit et la tondeuse peut glisser. NE PAS tondre par mauvais temps, comme une forte pluie, un orage ou de la neige.
- Inspectez périodiquement la zone où la machine doit être utilisée et retirez toutes les pierres, bâtons, fils, os et autres objets étrangers. La garantie limitée ne couvre pas les dommages causés par des objets laissés sur la pelouse.
- Pour éviter tout dommage éventuel, maintenez la tondeuse en fonctionnement à au moins 1 mètre (3 pieds) des têtes d'arrosage. La tondeuse et l'arrosage ne doivent PAS fonctionner simultanément. Ajustez le calendrier de tonte pour qu'il fonctionne à un moment différent de l'arrosage.
- NE permettez JAMAIS aux enfants de toucher l'alimentation, la borne de recharge, les lames, le compartiment de la batterie ou toute pièce ayant des espaces tels que les roues.

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais la machine ou ses accessoires si les protections ou les écrans sont endommagés, ou si le cordon est endommagé ou usé.

Pendant la tonte :

- Tenez-vous à l'écart des lames rotatives! NE PAS mettre les mains ou les pieds sous ou près des lames rotatives.
- Faites attention aux petits objets volants ou aux pierres pendant la tonte. Gardez une distance de sécurité avec la tondeuse lors de son fonctionnement.
- NE laissez PAS la machine fonctionner sans surveillance si vous savez qu'il y a des animaux domestiques, des enfants ou des personnes à proximité.
- NE dépassez PAS les capacités de la tondeuse. Si vous contrôlez à distance la tondeuse et ses accessoires, il est recommandé de le faire à partir d'une position assise ou stationnaire. Si vous êtes debout ou si vous marchez pendant l'opération, gardez l'équilibre et surveillez vos pas.

AVERTISSEMENT

- NE laissez PAS les enfants se tenir à proximité ou jouer avec la machine lorsqu'elle est en marche.
- NE soulevez PAS la tondeuse en fonctionnement. NE MONTEZ PAS sur la tondeuse.
- NE tondez PAS sur des zones avec des pentes plus raides que l'inclinaison maximale à l'intérieur de la zone de travail (45 %), ainsi que la limite (45 %).
- Si la tondeuse émet un son anormal ou signale une alarme, appuyez immédiatement sur le bouton STOP.
- S'il y a des vibrations anormales, éteignez la tondeuse, placez-la sur un sol plat pendant environ 30 secondes, puis redémarrez. Si le problème persiste, contactez un service après-vente agréé.
- NE touchez PAS les pièces dangereuses en mouvement avant qu'elles ne se soient complètement arrêtées.

Utilisation sûre :

- N'utilisez ou NE chargez PAS la tondeuse en dehors des limites de température : 0 – 40 °C (32 - 104 °F), car les températures basses/élevées peuvent diminuer les performances de la tondeuse et même conduire à des accidents.
- NE placez RIEN sur la tondeuse ou la borne de recharge.
- Il est recommandé de procéder à un entretien régulier de la tondeuse (voir la section Entretien dans le manuel de l'utilisateur) par un adulte.
- Vérifiez régulièrement les dispositifs d'avertissement pour vous assurer qu'ils sont opérationnels. Ces dispositifs comprennent l'avertisseur sonore, le voyant LED sur la borne de recharge et la lumière ambiante sur la tondeuse.
- Avant la charge, veuillez lire la section Comment charger dans le manuel de l'utilisateur. Une mauvaise utilisation peut provoquer un choc électrique, une surchauffe ou une fuite de liquide corrosif.
- Utilisez uniquement le bloc-batterie d'origine ou celle du même modèle comme spécifié par Navimow. Chaque tondeuse contient un bloc-batterie. Selon le modèle de tondeuse spécifique, la capacité nominale de la batterie est de 2,55 Ah et 5,1Ah. Contactez le service après-vente et demandez à un technicien professionnel de réparer ou de remplacer le bloc-batterie.
- N'utilisez pas de batteries non rechargeables. Pour recharger la batterie, utilisez uniquement le bloc d'alimentation amovible fourni avec cet appareil. Pour les États-Unis et le Canada, utilisez NBW32D002D5N-US.
- NE démontez ou NE percez PAS le boîtier de la batterie. Tenir à l'écart des objets métalliques pour éviter les courts-circuits. Tenir à l'écart du feu, de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
- Pour de plus amples informations sur les piles, batterie et déchets du domaine de l'électricité, veuillez contacter le service de traitement des déchets ménagers près de chez vous, votre bureau local ou régional de gestion des déchets ou votre point de vente.
- Lorsque vous remplacez les lames, veuillez être prudent et porter des gants de protection, car les lames peuvent causer des dommages.
- Si le cordon d'alimentation ou du câble d'extension est endommagé ou emmêlé pendant l'utilisation, débranchez l'alimentation de la prise de courant, puis démêlez-le. Pour éviter tout danger, tirez sur le corps de la fiche plutôt que sur le cordon lorsque vous séparez l'alimentation de la prise de courant.
- Contactez le service après-vente et demandez à un technicien professionnel de réparer ou de remplacer le cordon. Lors du nettoyage, de l'inspection des dommages ou de la vérification des anomalies, la tondeuse doit être mise hors tension et la borne de recharge doit être débranchée de l'alimentation.

1.2 Symboles et insignes

Veuillez étudier attentivement les symboles sur le produit et les étiquettes et comprendre leur signification :



AVERTISSEMENT - Lisez le manuel d'instructions avant d'utiliser la machine.



AVERTISSEMENT - Ne touchez pas la lame rotative.



AVERTISSEMENT - Gardez une distance sécuritaire avec la machine pendant son fonctionnement.



AVERTISSEMENT - Ne montez pas sur la machine.



AVERTISSEMENT - Actionnez le dispositif de désactivation avant de travailler sur ou de soulever la machine*.

* Le dispositif de désactivation fait référence au verrou de sécurité. Avant de soulever ou d'utiliser la tondeuse, activez le verrou de sécurité en appuyant sur MOW+HOME pendant plus de 3 secondes.



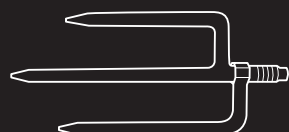
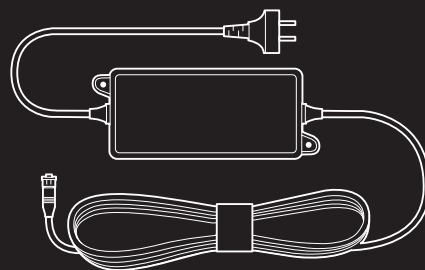
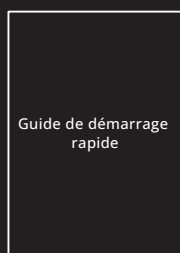
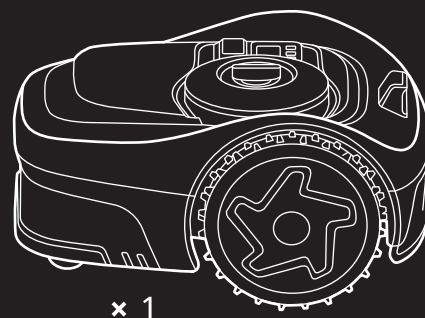
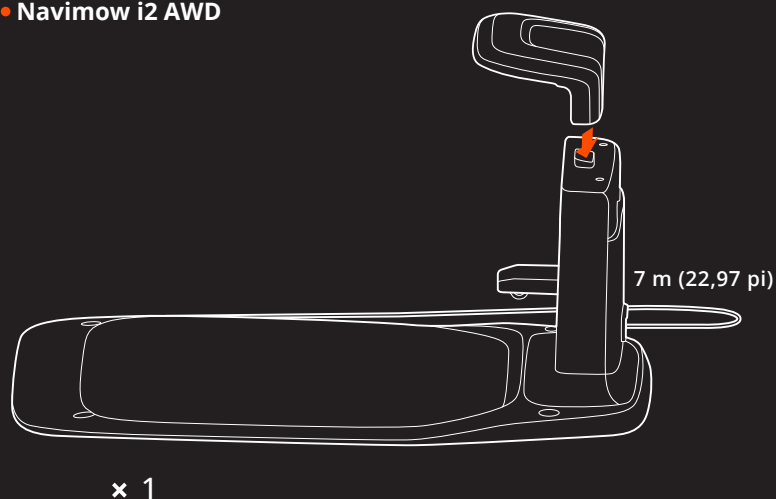
AVERTISSEMENT - Il est interdit de jeter ce produit avec les déchets ménagers normaux. Assurez-vous que le produit est recyclé conformément aux exigences légales locales.

2. Aperçu du produit

2.1 A l'intérieur de la boîte

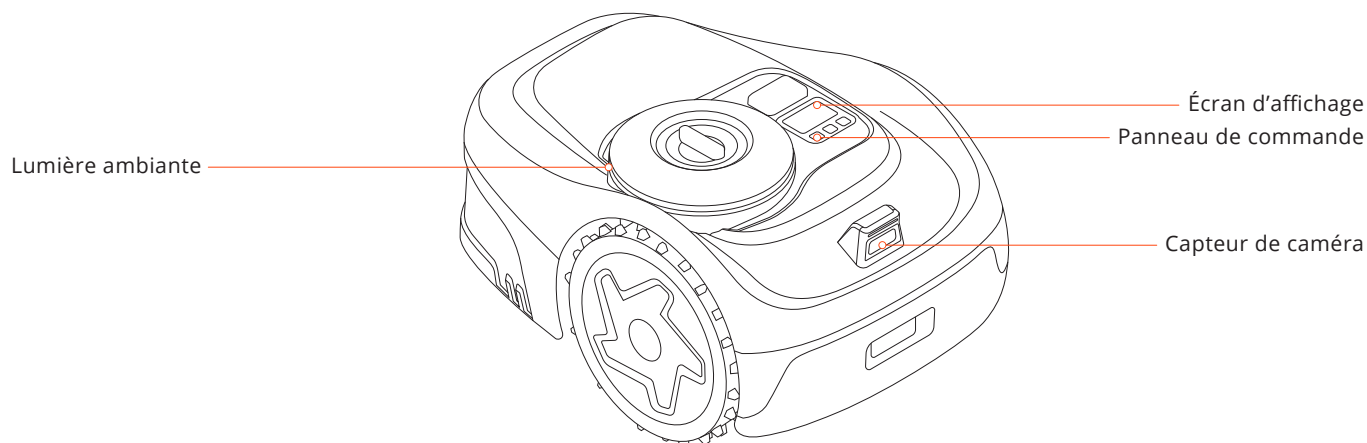
En cas de pièces manquantes ou défectueuses, veuillez contacter le service après-vente. Nous recommandons de conserver les matériaux de l'emballage en vue d'un transport et d'une expédition ultérieurs.

• Navimow i2 AWD

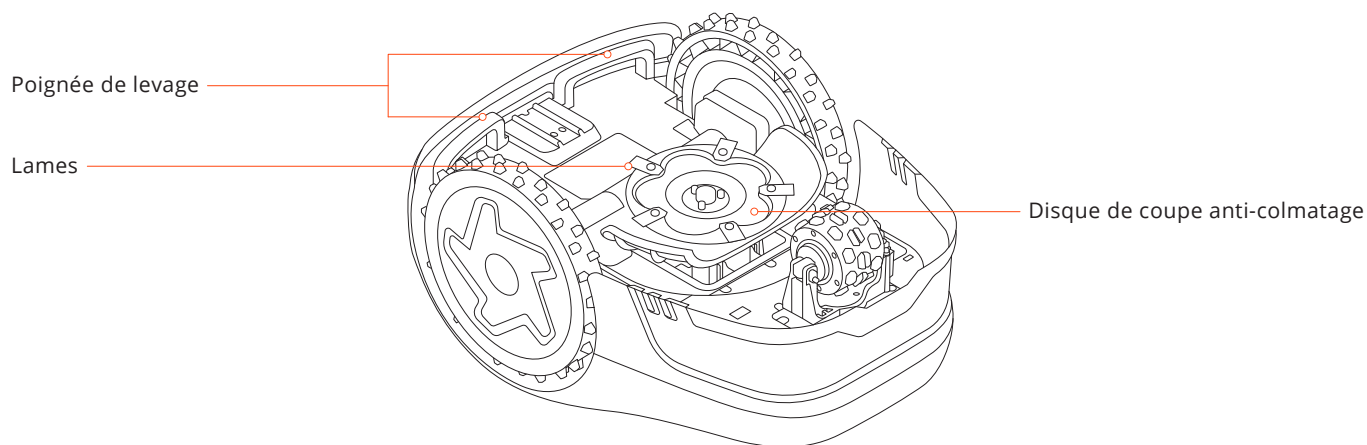


2.2 Pièces et fonctions

2.2.1 Tondeuse



- Panneau de commande : Les boutons permettent de démarrer la tonte, de verrouiller/déverrouiller la tondeuse, d'envoyer la tondeuse en recharge et d'effectuer d'autres opérations de base.
- Écran d'affichage : Affiche l'état de la tondeuse, l'état de la batterie, la connexion réseau, la connexion Bluetooth et l'état du verrouillage.
- Lumière ambiante : Affiche différents états de la tondeuse en fonction de différents effets de lumière.
- Capteur de la caméra : Détecte les objets qui ne sont pas de l'herbe pour éviter de les heurter.

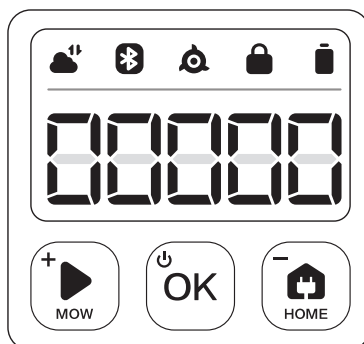


- Poignée de levage : Utilisez-la pour soulever la tondeuse si nécessaire.
- Lames : Les lames peuvent tourner librement après avoir été fixées au disque de coupe. Lors de la tonte, elles pivotent vers l'extérieur pour couper l'herbe. Lorsqu'elles rencontrent un obstacle, elles se replient vers l'intérieur pour se protéger.
- Disque de coupe anti-colmatage : Réduit le risque que l'herbe coupée reste coincée dans les lames, ce qui permet d'utiliser les lames plus longtemps.

2.2.2 Affichage et contrôle

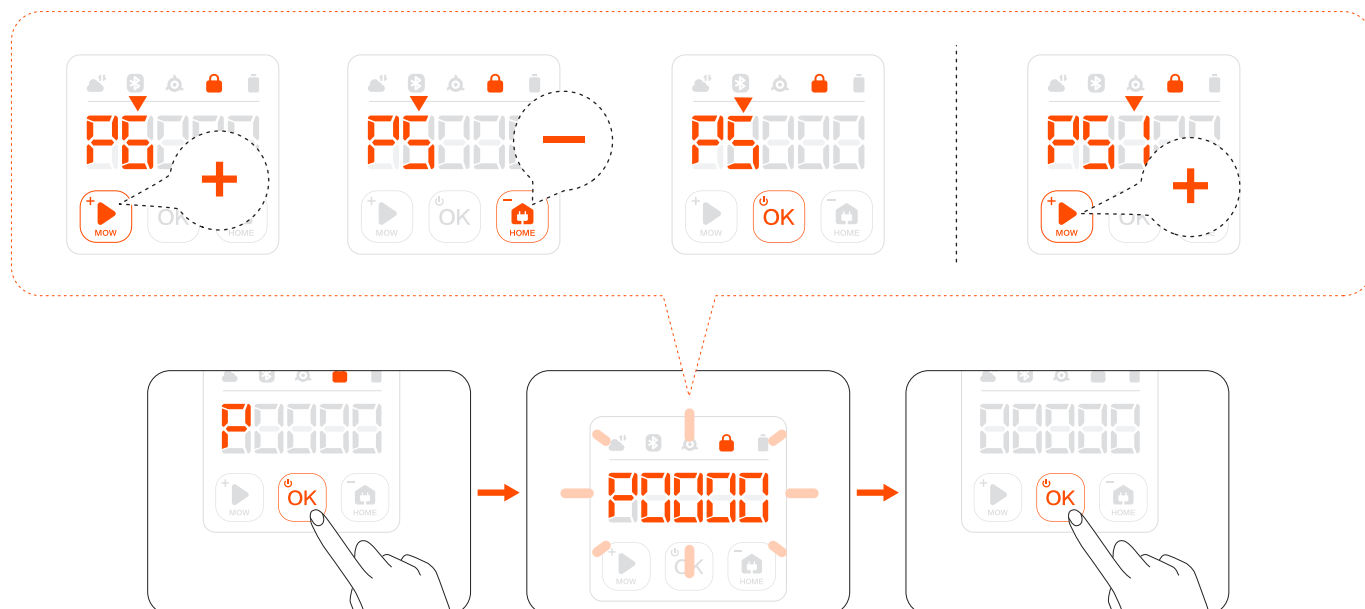
Icône avec lumière allumée	Signification	
Niveau de batterie		50 % - 100 % vert
		20 % - 49 % jaune
		5 % - 19 % rouge
		Moins de 5 % rouge clignotant. Lorsque le niveau de la batterie est faible, la tondeuse retourne à la station et se recharge.
Verrouillage par code NIP		La tondeuse est verrouillée. Veuillez saisir le code NIP pour déverrouiller, sinon la tondeuse ne pourra pas fonctionner.
Connexion au réseau		Connecté à l'internet via un réseau Wi-Fi ou cellulaire.
Bluetooth		Bluetooth connecté.
Indicateur de lame		Le disque de la lame tourne. S'il vous plaît, restez à l'écart.
Affichage du tableau de bord	Cartographie	
	Progression du tondage	
	Niveau de batterie	
	La tondeuse est arrêtée	

Opérations de base	Instruction
Mise sous tension	Appuyez sur OK.
Mise hors tension	Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pendant 3 secondes. La tondeuse ne peut pas être éteinte lorsqu'elle se trouve dans la borne de recharge. Lorsque la tondeuse est éteinte, vous entendez un son, l'écran de la tondeuse et la lumière ambiante s'éteignent.
Commencer à tondre	Appuyez sur MOW puis sur OK.
Arrêter le fonctionnement de la tondeuse	Appuyez sur STOP.
Envoyer la tondeuse à la borne de recharge	Appuyez sur HOME et ensuite sur OK.
Redémarrer la tondeuse	Éteignez-la d'abord, puis appuyez sur OK, ou poussez la tondeuse dans la borne de recharge.
Verrouiller la tondeuse	Appuyez sur MOW+HOME pendant 3 secondes.
Déverrouiller la tondeuse	Saisissez le code NIP.
Forcer le redémarrage de la tondeuse	Appuyez sur OK pendant plus de 10 secondes.



2.2.3 Code NIP

Si la tondeuse a été verrouillée, entrez le code NIP avant d'utiliser la tondeuse. Le code par défaut est 0000. Appuyez sur MOW ou HOME pour modifier le numéro et appuyez sur OK pour confirmer le code. Vous pouvez modifier le code NIP en augmentant ou en diminuant les chiffres sur le panneau de commande.



2.3 Spécifications

		i206 AWD	i210 AWD
De base Informations	Dimensions : Longueur x Largeur x Hauteur	54,3 x 38,3 x 28,4 cm	
	Poids net (batterie incluse)	26,56 lb	27,12 lb
Tondeuse Paramètres	Zone de tonte recommandée	Environ 0,15 acre	Environ 0,25 acre
	Temps de tonte typique Par charge complète[1]	Environ 60 min	Environ 120 min
	Capacité de surface par heure	0,03 acre/h	
	Largeur de coupe	18,9 cm	
	Hauteur de coupe	2 à 3,6 po	
	Temps de charge	Environ 60 min	Environ 120 min
Bruit Emissions[2]	Niveau de puissance acoustique mesuré LWA	59 dB(A)	
	Incertitudes de puissance sonore KWA	3 dB(A)	
	Niveau de pression acoustique LpA	51 dB(A)	
	Incertitudes de pression acoustique KpA	3 dB(A)	
Travailler Conditions	Température de travail	0 à 40 °C (32 à 104 °F); 10 à 35 °C (50 à 95 °F) recommandé	
	Température de stockage	-20 à 50 °C (-4 à 122 °F); 10 à 35 °C (50 à 95 °F) recommandé	
	Indice IP	IP66 pour le corps de la tondeuse et la borne de recharge IP67 pour l'adaptateur d'alimentation	
	Inclinaison maximale dans la zone de travail	45 %	
	Inclinaison maximale à la limite	45 %	
Moteur à lame	Vitesse nominale	2500/min	
Bloc-batterie	Type de batterie	Batterie lithium-ion	
	Tension nominale	21,6 V CC	
	Capacité nominale/énergie	2,55 Ah/55 Wh	5,1 Ah/110 Wh
Puissance Approvisionnement	Tension d'entrée	100 – 240 V AC	
	Tension de sortie	32 V DC MAX	
	Courant de sortie	2,5 A MAX	
	Longueur du câble	23 pi	
Chargement Station	Tension d'entrée	32 V DC	
	Courant d'entrée	2,5 A MAX	
	Tension de sortie	32 V DC	
	Courant de sortie	2,5 A MAX	
	Indicateur	DEL	

[1] Testé à une vitesse de coupe standard avec une batterie pleine à une température ambiante de 25 °C (77 °F) tout en tondant une pelouse fraîchement coupée.

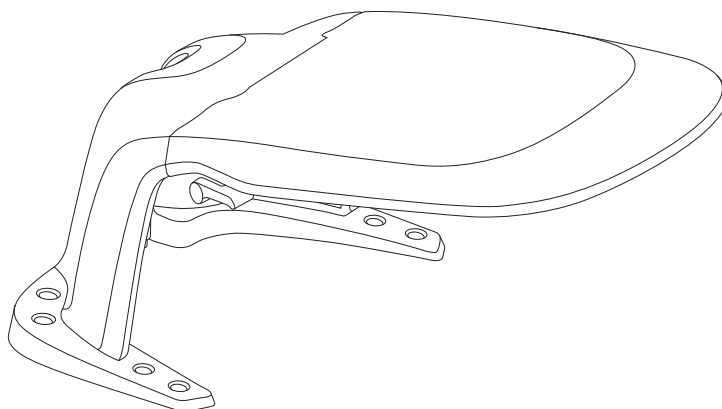
Le produit peut tondre plus par heure sur les zones ouvertes que sur les petites pelouses séparées. Lorsque l'herbe est humide ou haute, la capacité de travail est plus petite. Plus la surface de pelouse est plate, plus la capacité de travail est grande.

[2] Les déclarations d'émissions sonores sont conformes à la norme EN 50636-2-107.

2.4 Accessoires (vendus séparément)

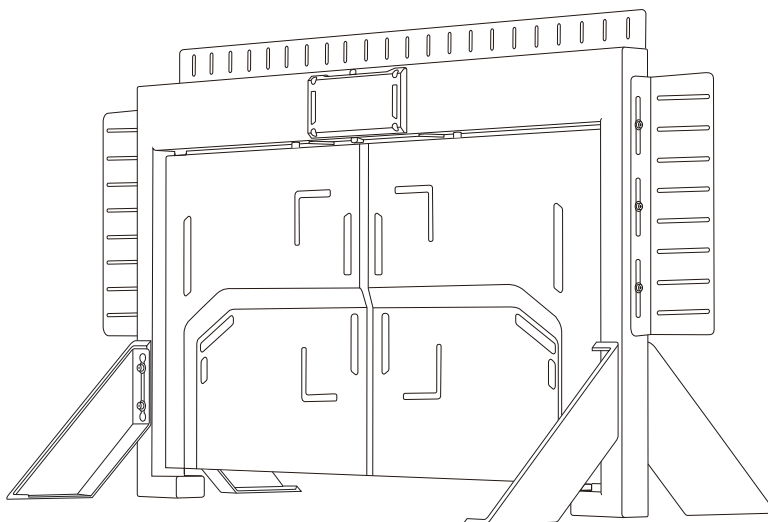
2.4.1 Navimow Garage S

Navimow Garage S est entièrement compatible avec Navimow i2 AWD, car il ne bloque pas les signaux GPS ou la connectivité réseau. Le garage offre une protection supplémentaire contre le soleil et la pluie. Le couvercle rabattable permet d'accéder facilement au panneau de commande afin de pouvoir utiliser la tondeuse sur la borne de recharge.



2.4.2 MowGate

Le MowGate est un accessoire intelligent qui s'installe dans une ouverture de la clôture. Lorsque la tondeuse s'approche du MowGate, celui-ci se déverrouille automatiquement et se verrouille à nouveau après le passage de la tondeuse.



2.4.3 Autres

Les accessoires suivants sont également compatibles avec Navimow i2 AWD :

- Ensemble de lames Plus
- Câble d'extension d'antenne
- Ensemble de montage d'antenne

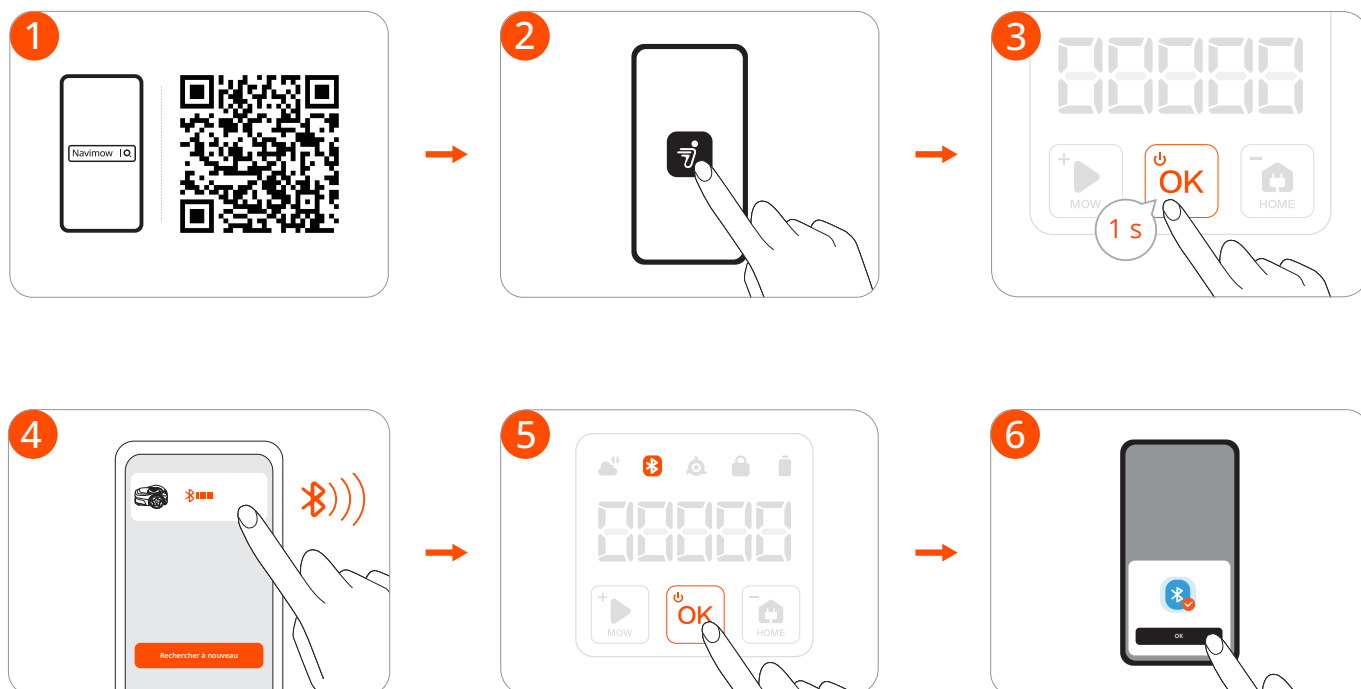
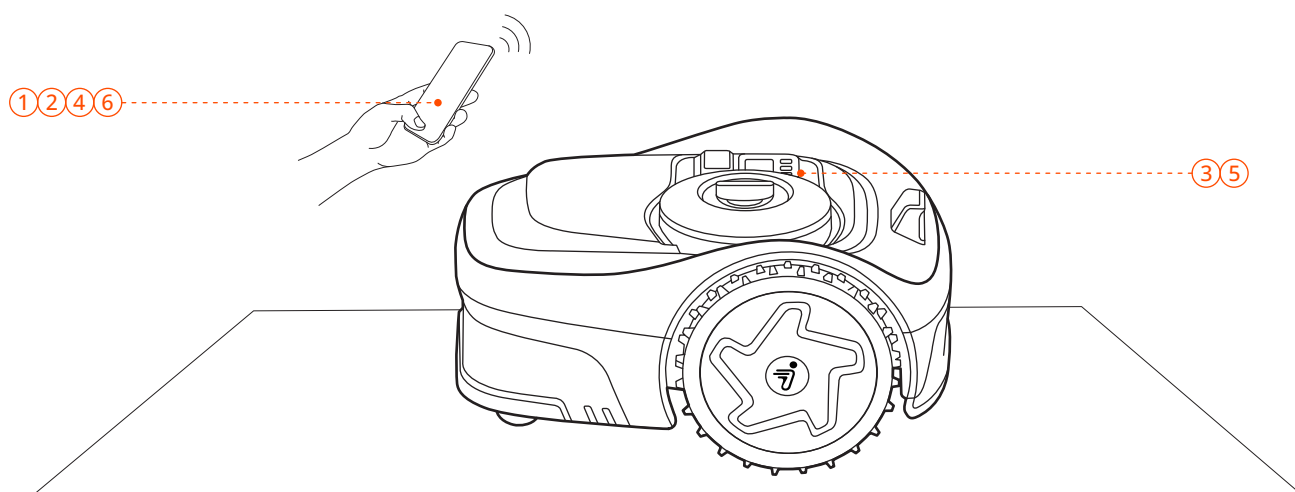
3. Installation

3.1 Avant de commencer

Charger la tondeuse pour la première fois

Une tondeuse neuve peut avoir une batterie faible après une longue période de stockage. Chargez complètement la tondeuse avant la première utilisation. Placez la tondeuse dans la borne de recharge. Assurez-vous que le port de recharge de la tondeuse et la bande de contact de la borne de recharge sont bien en contact.

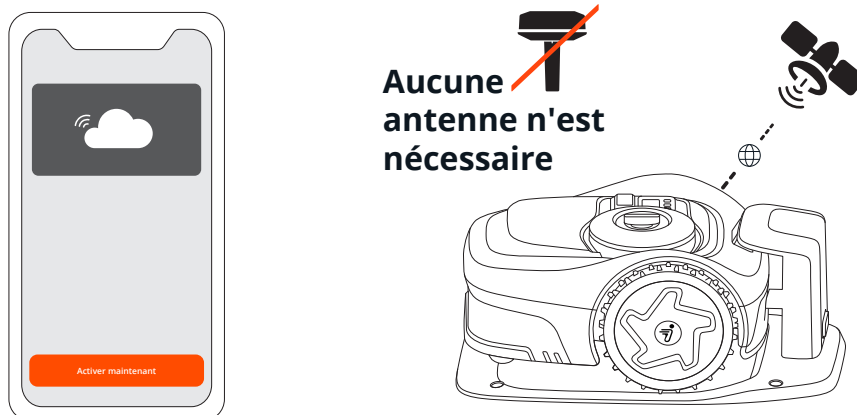
3.2 Activation de la tondeuse



3.3 Utiliser le service RTK du réseau (recommandé)

Le Network RTK est un service de positionnement basé sur la technologie RTK en réseau qui fournit des données de correction GPS de haute précision sans antenne installée dans votre jardin.

En recevant des signaux de correction en temps réel via le réseau mobile, la tondeuse se positionne avec précision dans les zones couvertes par le réseau.



Lors de l'activation initiale de la tondeuse :

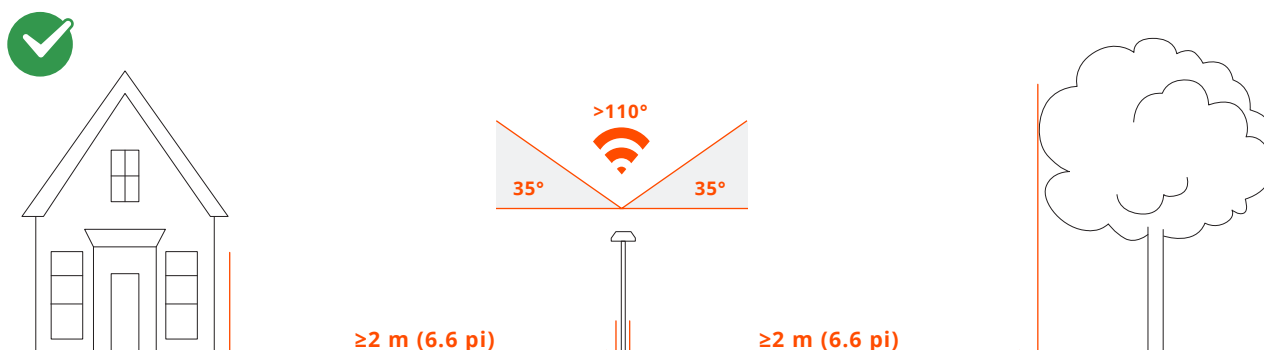
- Si le service Network RTK est pris en charge dans votre région, il est activé automatiquement et gratuitement. Aucune configuration ou installation matérielle supplémentaire n'est nécessaire.
- Si le service Network RTK n'est pas pris en charge dans votre région, il ne sera pas activé. Toutefois, ce service peut être pris en charge ultérieurement au cours de l'utilisation. Une fois qu'il est pris en charge, allez dans Accueil > Paramètres > Fonctions avancées > EFLS NRTK > Mode de positionnement et passez de RTK local à RTK réseau.

3.4 Installation de l'antenne (en option)

Si le service Network RTK n'est pas pris en charge dans votre région, installez l'antenne à l'aide des outils fournis dans le boîtier de la tondeuse.

Choisissez un espace ouvert, sans murs qui bloquent la vue dans toutes les directions. Assurez-vous que le ciel directement au-dessus de l'antenne n'est pas obstrué par des arbres ou des toits.

Si vous ne trouvez pas d'emplacement approprié sur le sol, utilisez le kit de montage d'antenne pour monter l'antenne sur un mur ou un toit pour les terrains complexes.

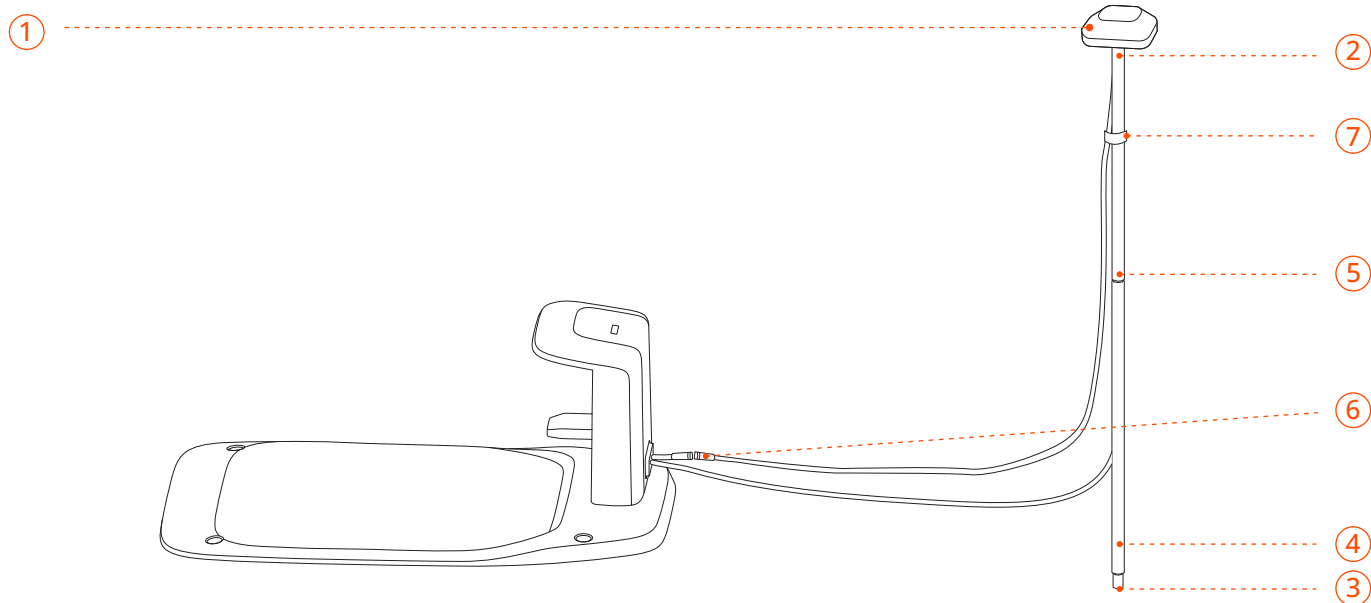




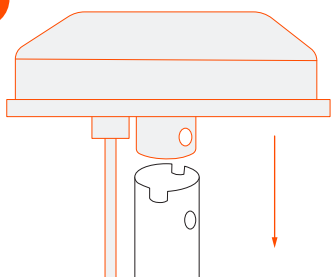
<2 m (6.6 pi)



<2 m (6.6 pi)

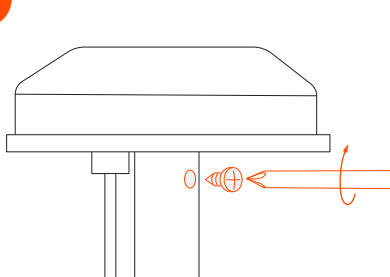


1



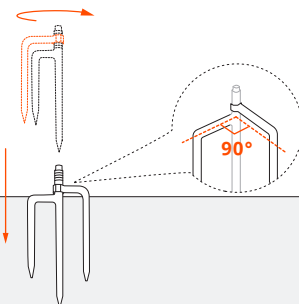
Fixer la tête d'antenne sur le tube.

2

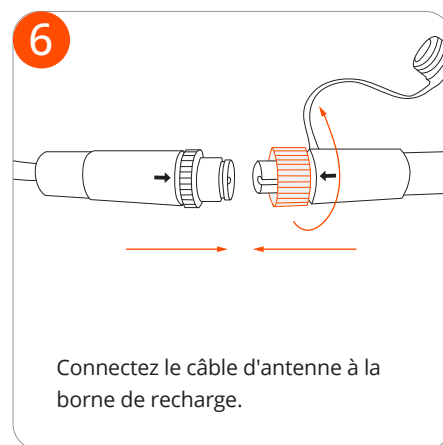
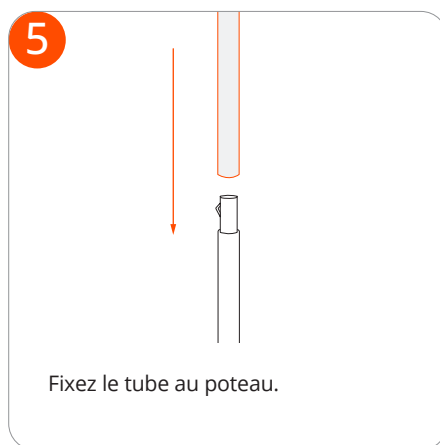


Fixez-le à l'aide d'une vis.

3



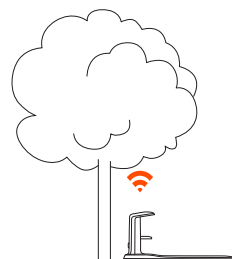
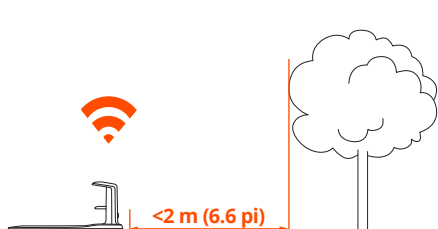
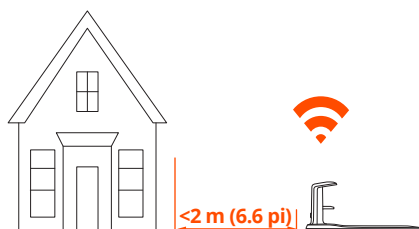
Déployez le piquet de terre à trois branches et enfoncez-le dans le sol pour l'ancrer.



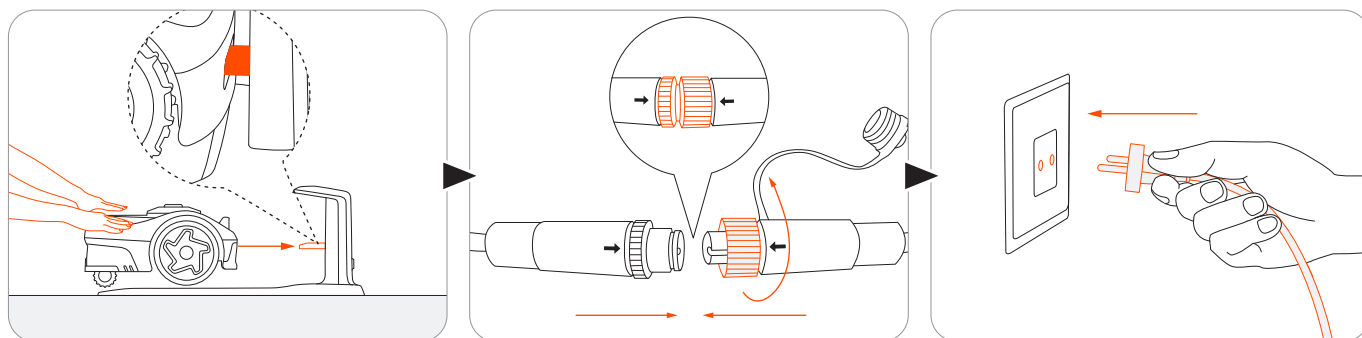
3.5 Assembler la borne de recharge

Installez la Borne de recharge sur une surface souple et plane. Installez la borne de recharge sur un sol souple et plat, au niveau de la pelouse.

Choisissez une zone ouverte sans blocage de signal dans un rayon de 2 m (6,6 pi). Éloignez la borne de recharge des têtes d'arrosage, des fontaines, des sous-stations, des générateurs et autres sources d'eau ou d'interférences électromagnétiques.



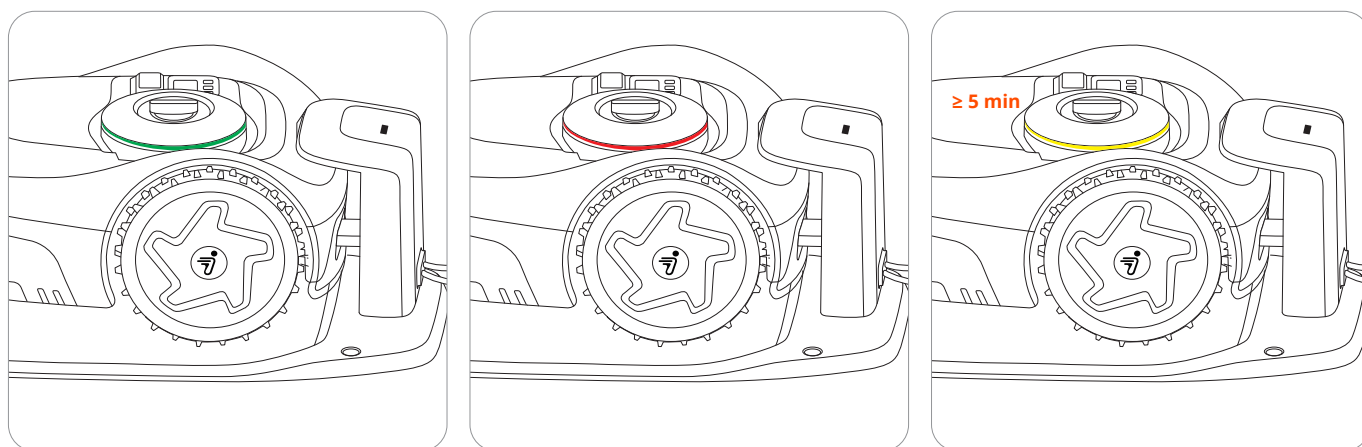
Insérez la tondeuse dans la borne de recharge, connectez le câble et branchez-le sur une prise de courant.



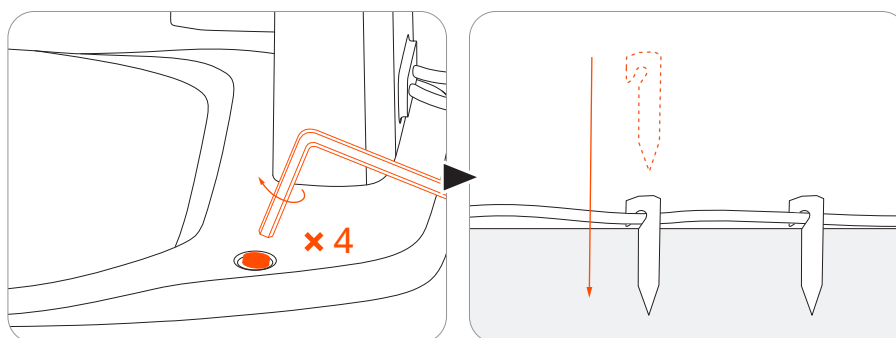
Attendez que le voyant de la tondeuse devienne vert.

Si le voyant rouge s'affiche, vérifiez que la borne de recharge est correctement branchée.

Si le voyant clignote en jaune pendant plus de 5 minutes, déplacez la borne de recharge (pour les utilisateurs du RTK réseau) ou déplacez à la fois l'antenne et la borne de recharge (pour les utilisateurs de l'antenne).



Enfin, ancrez la borne de recharge au sol. Utilisez les chevilles pour relier le câble à la terre.



3.6 Mise à jour du Navimow OS

Allez dans **Accueil > Paramètres > Mes appareils > Mise à jour du logiciel**. Mettre à jour le système d'exploitation Navimow à la dernière version. Pendant cette opération, n'éteignez pas la tondeuse et n'effectuez pas d'autres opérations.

4. Fonctionnement

4.1 Créer une carte

4.1.1 Préparations

Nettoyez votre pelouse

Enlevez les débris, les tas de feuilles, les jouets, les fils électriques, les pierres et autres obstacles de votre pelouse. Veillez à ce que les enfants et les animaux domestiques ne soient pas sur la pelouse. Coupez les mauvaises herbes et l'herbe qui dépasse, maintenez l'herbe à une hauteur de 9 cm (3,6 pouces) ou moins.

Préparez votre tondeuse

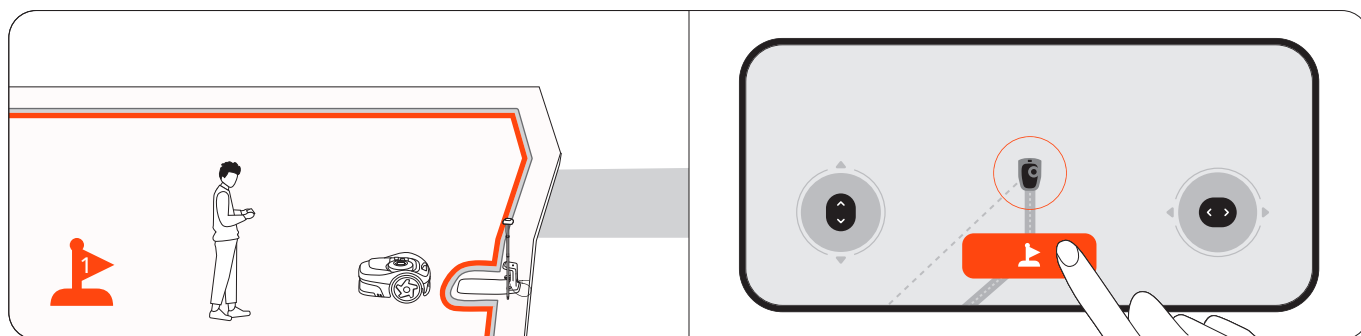
Assurez-vous que la tondeuse est sous tension et qu'elle est connectée à votre téléphone via Bluetooth.

REMARQUE : Si la tondeuse est verrouillée, entrez le code NIP pour la déverrouiller.

4.1.2 Cartographie automatique

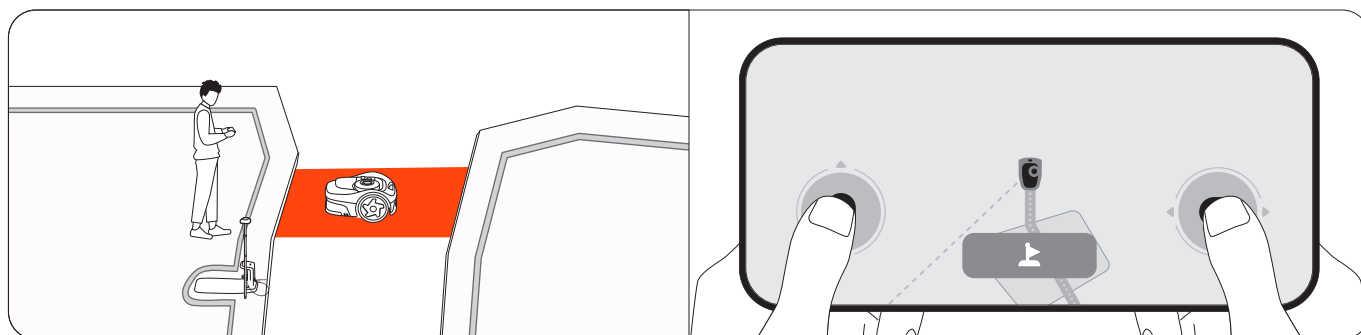
Marquez la première zone de tonte de votre pelouse

1. Contrôlez à distance votre tondeuse jusqu'à la pelouse la plus proche.
2. Appuyez sur « Marquer cette zone » sur l'écran lorsque la tondeuse atteint la première pelouse. Restez à moins de 6 m (19,7 pi) de la tondeuse lorsque vous la commandez.

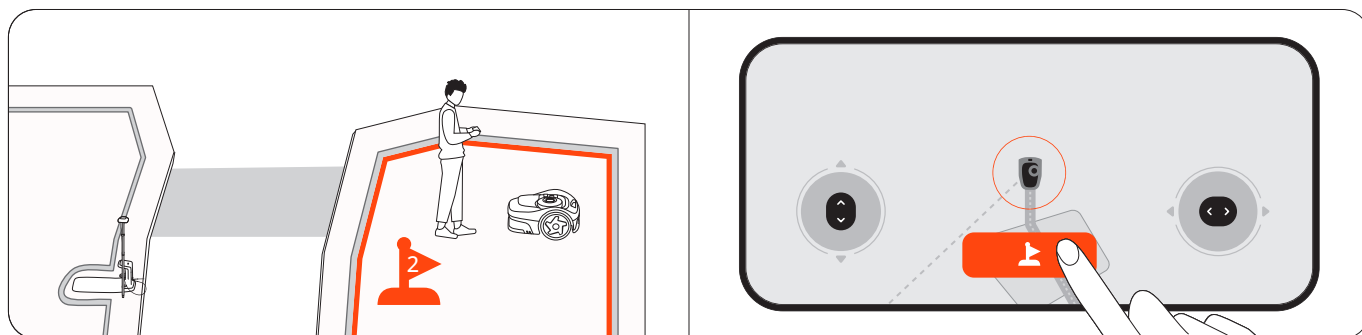


Marquez d'autres zones de tonte sur votre pelouse (le cas échéant)

1. Commandez à distance votre tondeuse jusqu'à la zone de pelouse suivante.

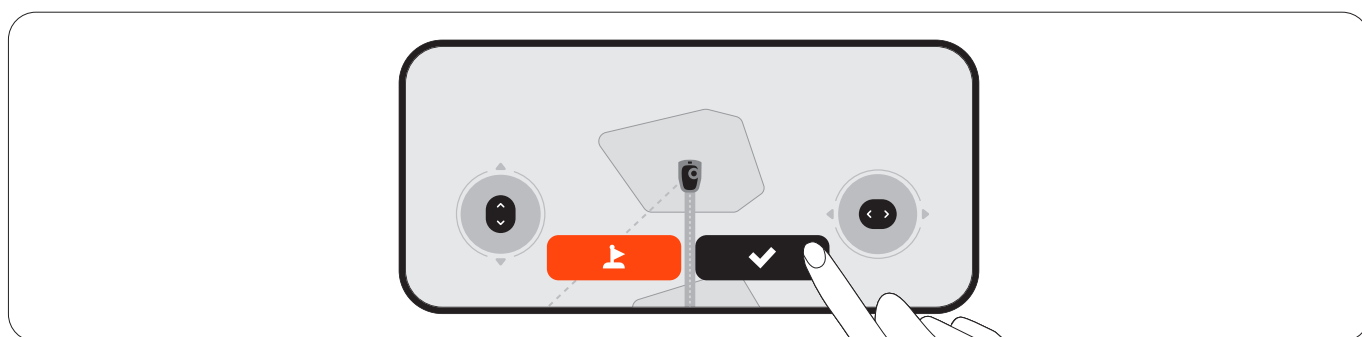


2. Appuyez sur « Marquer cette zone » sur l'écran lorsque la tondeuse atteint la pelouse. Ce faisant, un canal entre les zones sera créé automatiquement. Évitez les détours ou les chemins étroits et accidentés avec des obstacles lorsque vous conduisez la tondeuse. Il est recommandé de marquer toutes les zones dans l'ordre pour une meilleure efficacité de la cartographie.



3. Répétez les étapes 1 et 2 pour marquer d'autres zones.

4. Appuyez sur « Terminé » lorsque vous avez fini de marquer toutes les zones.

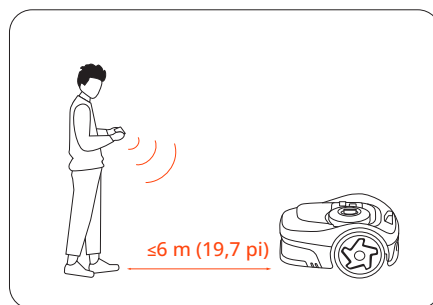


Cartographie automatique

La tondeuse cartographie automatiquement toutes les zones dans l'ordre inverse de celui dans lequel elles ont été marquées. Il n'est pas nécessaire de laisser le téléphone connecté à la tondeuse pendant ce processus, alors n'hésitez pas à le laisser. Une fois la carte créée, vous en serez informé et la tondeuse retournera automatiquement à la borne de recharge.

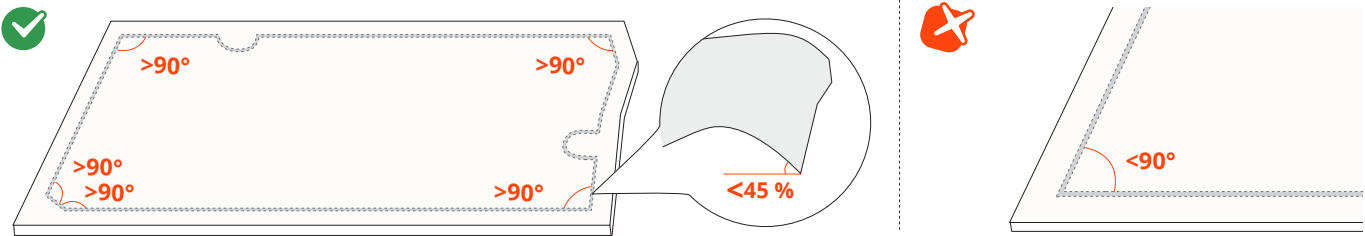
4.1.3 Cartographie manuelle

Si vous préférez créer une carte sous votre contrôle, guidez la tondeuse autour du bord d'une pelouse pour en créer les limites.



Trouvez un point de départ le long de la bordure de votre pelouse. Marchez derrière la tondeuse, restez à moins de 6 m (19,7 pi) de la tondeuse.

REMARQUE : Suivre une ligne droite avec un angle de braquage régulier d'au moins 90°.



4.1.4 Éléments de la carte

Ajouter des éléments cartographiques à votre carte via **Accueil > Paramètres > Gestion des cartes**.



Icône	Éléments de la carte
	Frontière
	Île interdite (île BioLife)
	Canal
	VisionFence-off Zone
	Gribouillis
	MowGate

Frontière

Une limite est une ligne virtuelle qui définit le bord d'une zone de tonte. Vous pouvez créer jusqu'à 20 zones de tonte. Une zone est automatiquement créée lorsque les limites d'un espace de travail sont tracées. Vous pouvez continuer à créer d'autres zones et à les relier à des canaux.

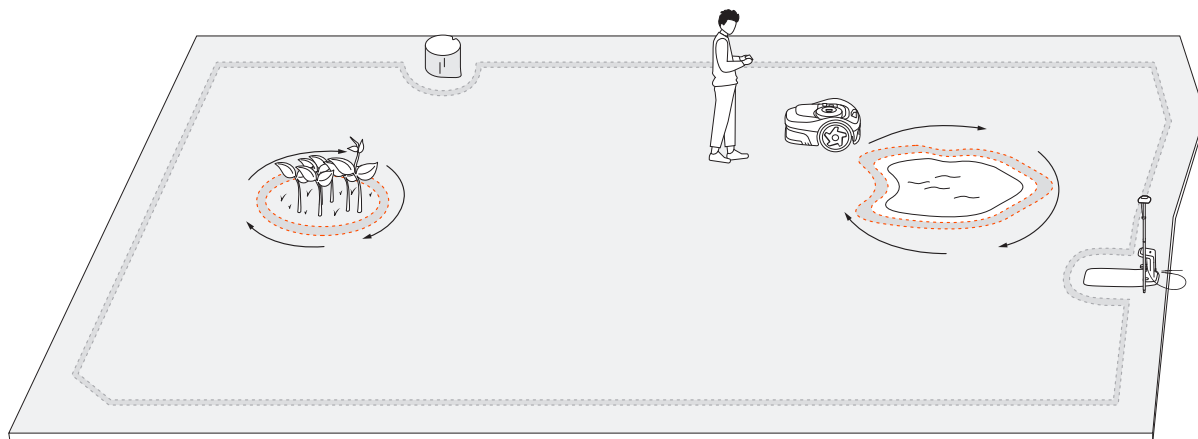
Zone isolée

Si une pelouse n'est pas reliée à d'autres pelouses et que la tondeuse ne peut pas y accéder seule, cette pelouse est créée comme une zone isolée. Pour tondre dans une zone isolée, transportez la tondeuse à cet endroit et appuyez sur le bouton MOW de la tondeuse. Pour recharger la tondeuse après la tonte, ramenez-la à la borne de recharge.

REMARQUE : Seules les tâches de tondage ponctuelles sont prises en charge dans les zones isolées.

Île interdite (île BioLife)

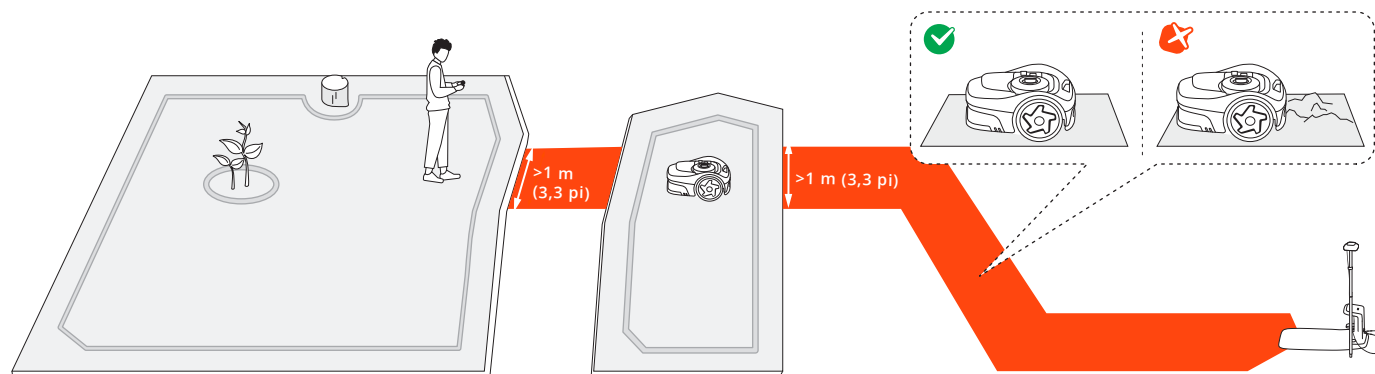
L'îlot interdit est une zone que la tondeuse doit éviter pendant la tonte, comme les parterres de fleurs, les étangs ou les têtes d'arrosage. Pour les objets placés temporairement dans les zones de tonte, comme les trampolines ou les grilles, vous pouvez définir leur emplacement comme un îlot interdit et le supprimer une fois que les objets ont été retirés de la pelouse. Les îles interdites sont également appelées îles BioLife. Créer des îles BioLife où l'herbe et les plantes peuvent pousser naturellement pour les abeilles, les papillons et les hérissons.



Canal

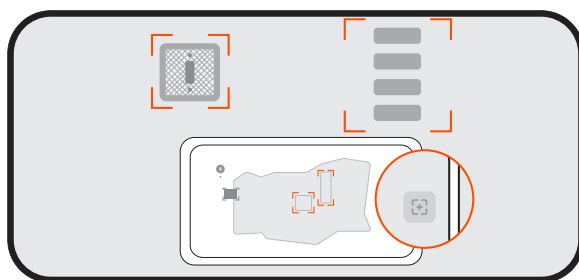
Les canaux sont des voies reliant deux zones de tonte distinctes ou reliant le bord d'une pelouse à la station de recharge. Dans le cas de la cartographie automatique, les canaux sont automatiquement créés lorsque vous guidez la tondeuse pour qu'elle passe d'une zone à l'autre.

REMARQUE : Le canal doit avoir une largeur supérieure à 1 m (3,3 pi).



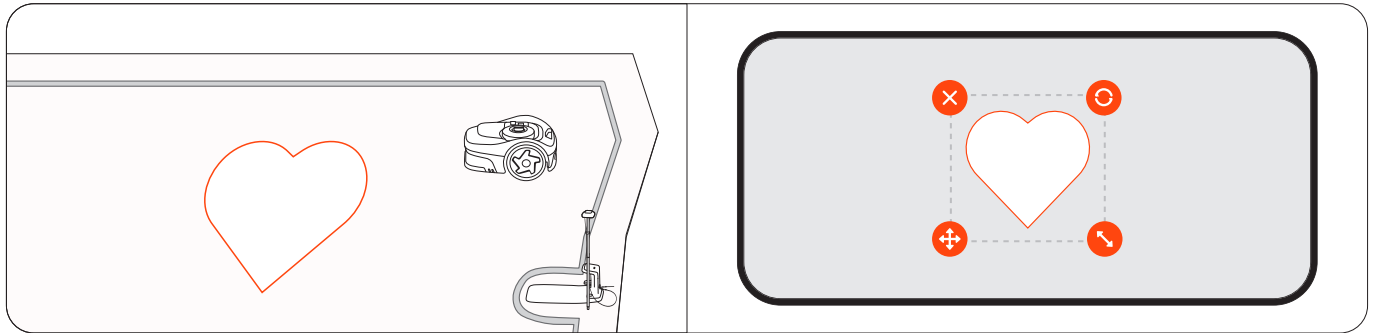
VisionFence-off Zone

Une zone VisionFence-off est un endroit où la tondeuse désactive automatiquement le capteur de la caméra utilisé pour éviter les obstacles. La tondeuse passera directement au travers au lieu de se détourner. Définissez une zone d'exclusion VisionFence pour les endroits tels que les chemins empierrés ou les trous de service, où vous devez laisser passer la tondeuse pour qu'elle effectue une coupe complète. Vous pouvez ajuster la taille d'une zone VisionFence-off, la déplacer à un autre endroit ou la supprimer.



Gribouillis

Un gribouillis est un dessin ou un motif amusant que vous pouvez créer sur votre pelouse à l'aide de votre tondeuse. En choisissant un motif (un logo ou une combinaison de lettres et de chiffres) et un emplacement, la tondeuse laissera cette partie de la pelouse non coupée. Une fois le reste de la pelouse tondue, le gribouillis apparaîtra. Vous pouvez décider du nombre de jours d'activité du gribouillis. Ensuite, la tondeuse passera complètement dessus.

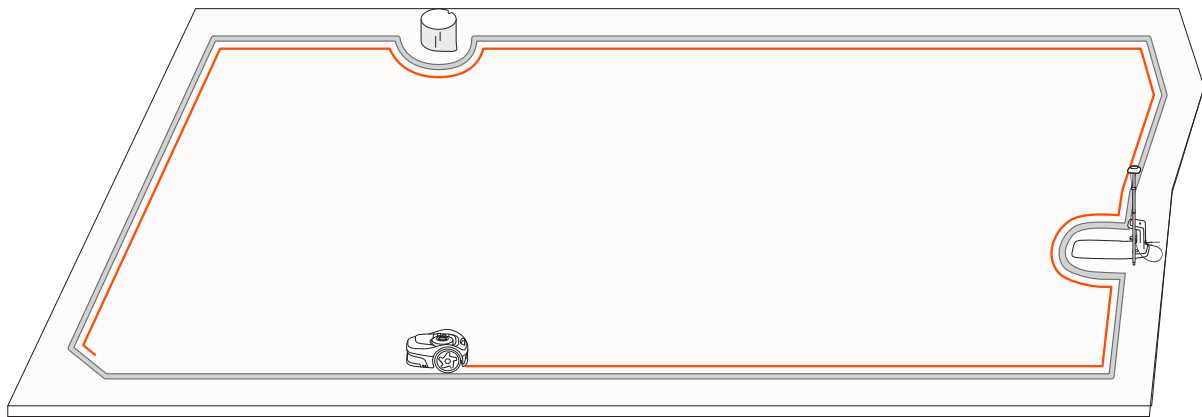


4.2 Tondre

4.2.1 Comment Navimow tond-elle?

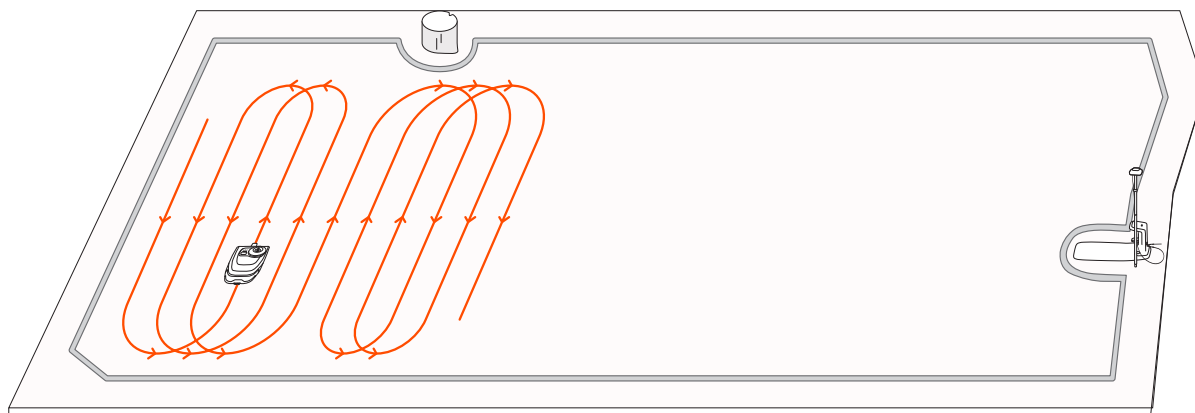
Tondage le long de la frontière et autour des îlots interdits d'accès

Votre tondeuse tond le long de la limite lorsqu'elle commence à tondre, et tond autour des îlots interdits lorsqu'elle tond à l'intérieur de la pelouse. Si l'environnement est complexe, pour éviter les risques, vous pouvez désactiver l'option « Tondage des bords » à partir de **Gestion des cartes > Éditer > Tondage des bords** pour chaque zone.



Tondre avec des motifs systématiques

Dans la zone de travail, la tondeuse coupe la pelouse en suivant une trajectoire intelligente et efficace. Lorsque vous tondez en lignes droites plus longues et avec moins de virages, vous terminez la tonte plus rapidement et sans à-coups. Pour éviter les motifs visibles, la tondeuse change de direction au début de chaque tâche de tonte, ce qui permet d'obtenir une pelouse plus uniforme au fil du temps. Lorsque la tondeuse coupe de l'herbe haute et épaisse, elle ralentit automatiquement pour des résultats de tonte optimaux.

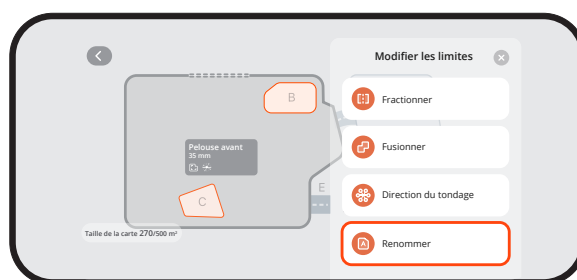


4.2.2 Gérer plusieurs zones

Vous pouvez créer plusieurs zones pour votre carte, chaque zone ayant un nom unique et une direction de tonte personnalisée, ainsi qu'un calendrier de tonte.

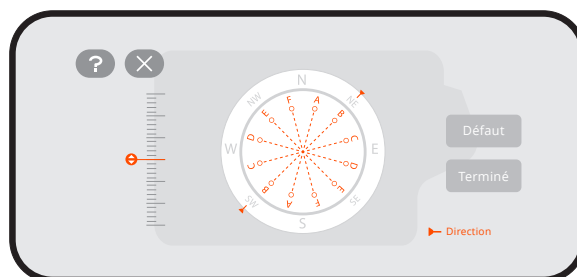
Renommer les zones

1. Appuyez pour sélectionner une zone.
 2. Appuyez sur « Modifier » et personnalisez les paramètres de la zone sélectionnée.
- Tapez sur l'icône « Renommer » pour donner un nom à la zone.



Personnaliser les directions de tonte

La tondeuse peut changer automatiquement sa direction de tonte en fonction de vos choix dans **Gestion des cartes > Éditer > Direction de tonte**. Vous pouvez choisir une ou plusieurs directions pour que la tondeuse change de direction à chaque fois qu'elle termine un cycle de tonte.



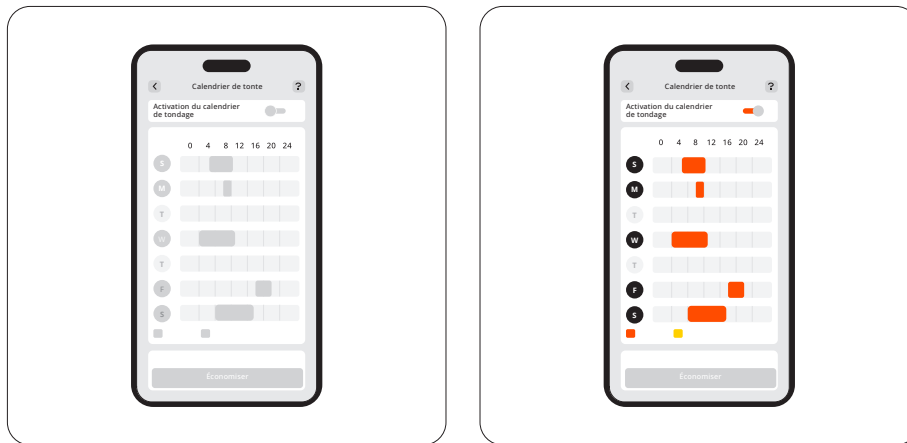
Créer ou modifier les calendriers de tonte

1. Aller à **Accueil > Paramètres > Programme de tonte**.
2. Sélectionnez un jour pour établir un calendrier.
3. Définissez l'heure de début et l'heure de fin de la programmation.
4. Sélectionnez la ou les zone(s) à laquelle/auxquelles la programmation doit s'appliquer.
5. Appuyez sur « Confirm » pour enregistrer les paramètres.



Activer ou désactiver les programmes de tonte

Vous pouvez désactiver les programmes de tonte si vous ne voulez pas que la tondeuse les suive.

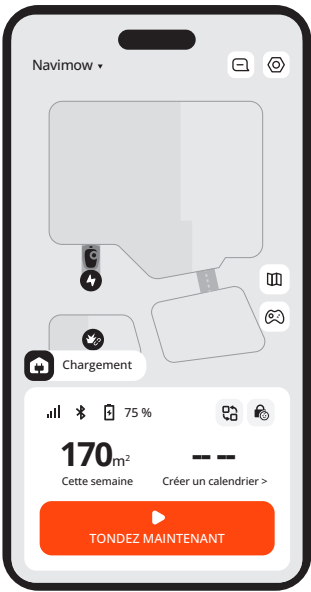


Zones de fractionnement et de fusion

Pour fractionner une zone en plusieurs zones plus petites, commandez manuellement la tondeuse pour couper une zone en deux. Allez à la page « Gestion des cartes », sélectionnez une zone et trouvez « Fractionner » dans « Modifier ». Les nouvelles zones suivront les mêmes paramètres que l'ancienne.

Pour fusionner plusieurs zones en une seule, allez à la page « Gestion des cartes », sélectionnez une zone, trouvez « Fusionner » dans « Modifier », choisissez une zone adjacente et fusionnez-les. Vous ne pouvez fusionner que deux zones à la fois. La nouvelle zone suit les paramètres par défaut et vous pouvez les personnaliser si nécessaire.

4.3 Fonctions de base



4.3.1 Écran d'accueil des applications

L'écran d'accueil vous permet d'afficher l'état de la tondeuse, de vérifier la progression du travail, de démarrer ou d'arrêter la tonte et de renvoyer la tondeuse chez elle.

Icône	Description
Navimow ▾	Passer à une autre de vos tondeuses
	Afficher les notifications et les paramètres relatifs à la tondeuse
	Gestion des cartes
	Commande manuelle de la tondeuse pour tondre
	Connectivité Bluetooth. En cas de déconnexion, appuyez pour vous reconnecter
75 %	Niveau de la batterie et état de charge
	Passer à des scénarios spécifiques : Appliquez rapidement des réglages spécifiques à votre tondeuse pour le mode vacances et le mode veille
	Verrouillage des enfants désactivé/activé (affiché par défaut)
	Verrouillage de sécurité désactivé/activé (affiché après avoir verrouillé la tondeuse à l'aide des boutons de la tondeuse)

4.3.2 Magasin Navimow

Vous pouvez visiter le magasin Navimow et acheter des accessoires officiels, rejoindre le Cercle Navimow et gagner des points pour obtenir des réductions.

4.3.3 Moi

Dans l'onglet Moi, vous pouvez modifier les paramètres du compte et les paramètres généraux (langue, unités, etc.), contacter le service clientèle pour obtenir de l'aide et trouver des guides d'instruction.

4.3.4 Autres réglages de l'appareil

Paramètres du réseau

Vérifiez la connexion actuelle et choisissez comment la tondeuse se connecte à un réseau : uniquement par Wi-Fi, uniquement par 4G, ou laissez le système basculer entre Wi-Fi et 4G en fonction de la qualité de la connexion.

Personnalisation

Léger : Réglez le niveau de luminosité de la tondeuse lorsqu'elle fonctionne la nuit.

Son : Choisissez de laisser la tondeuse parler avec une voix humaine ou de jouer des effets sonores.

Langue : Choisissez votre langue préférée pour l'écran de la tondeuse et le retour d'information vocal.

Mode éco : Pour économiser de l'énergie, l'écran d'affichage s'éteint après 10 secondes de déconnexion du Bluetooth, et les lumières ambiantes de la tondeuse s'éteignent.

Informations sur l'appareil

Renommer : Donnez un nom unique à votre tondeuse.

Informations de base : Vérifiez le modèle de la tondeuse, son numéro de série, la date d'activation, la date d'expiration du service 4G, l'état de la garantie et la capacité de tonte maximale.

REMARQUE : Vous pouvez acheter et activer votre extension de garantie directement sur **Accueil > Réglages > Mes appareils > Informations sur l'appareil > Informations de base**.

Fuseau horaire et pays : Définissez votre fuseau horaire et votre pays/région pour vous assurer que les programmes de tonte suivent l'heure locale. Si votre région observe l'heure d'été, activez l'heure d'été pour que la tondeuse puisse ajuster l'heure automatiquement.

Gestion des appareils

Partage d'appareils : Partagez votre tondeuse avec d'autres utilisateurs enregistrés de l'application Navimow. Les utilisateurs partagés ont un accès complet à la gestion de la tondeuse. Le partage peut être annulé par l'une ou l'autre des parties à tout moment.

Changer/Ajouter un dispositif : Ajoutez plusieurs tondeuses et passez de l'une à l'autre.

Débloquer le dispositif : Après la dé-liaison, vous pouvez choisir de conserver ou de supprimer vos données d'utilisateur.

4.4 Dispositifs de sécurité

4.4.1 Antivol

La fonction antivol permet de localiser précisément votre tondeuse et de prévenir les incidents tels que le vol de la tondeuse. Vous pouvez choisir d'activer l'alarme lorsque la tondeuse est soulevée et lorsqu'elle franchit la limite virtuelle.

REMARQUE :

1. Il ne peut être utilisé que sur un réseau 4G. Assurez-vous que votre service 4G n'a pas expiré.
2. Si la fonction antivol est activée, vous devez saisir le code NIP sur la tondeuse avant de la mettre en marche.

Alarme de levage de la tondeuse

Cette alarme vous avertit si votre tondeuse est soulevée du sol pendant quelques secondes. Lorsque cette option est activée, vous entendrez une alarme et recevrez une notification sur votre application. Pour arrêter l'alarme, entrez le code NIP directement sur la tondeuse. Si vous devez transporter la tondeuse à un autre endroit, il est recommandé de connecter votre téléphone via Bluetooth au préalable afin d'éviter les fausses alertes.

Alarme de géo-clôture

Cette alarme vous avertit si votre tondeuse franchit une limite désignée. Lorsque cette option est activée, vous entendrez une alarme et recevrez une notification sur votre application. Pour arrêter l'alarme, entrez le code NIP directement sur la tondeuse.

Lorsque l'alarme de géo-clôture est activée, vous pouvez ajuster le rayon de la géo-clôture et vérifier la position de Navimow sur la carte en temps réel. Si la tondeuse est à court de batterie et s'éteint sur le chemin du retour à la borne de recharge, vous pouvez savoir où elle s'est arrêtée via l'application.

4.4.2 Verrouillage des appareils

Le verrouillage de sécurité et le verrouillage pour enfants sont utilisés pour assurer la sécurité de la tondeuse et empêcher les opérations involontaires. Pour les activer, rendez-vous sur **Accueil > Paramètres > Fonctions de sécurité > Appareil verrouillé**.

Verrouillage de sécurité

Le verrouillage de sécurité empêche l'activation accidentelle de la tondeuse lorsqu'elle doit être transportée ou nettoyée. Appuyez sur MOW+HOME pendant plus de 3 secondes pour verrouiller la tondeuse. Lorsqu'elle est verrouillée, la tondeuse reste inopérante jusqu'à ce que vous la déverrouilliez à l'aide du code NIP.

Verrouillage enfants

Le verrouillage enfant empêche les enfants ou les animaux domestiques d'utiliser accidentellement la tondeuse en touchant les boutons lorsqu'elle est en marche ou en attente. En l'activant, les boutons de la tondeuse ne réagiront pas à la pression ou au toucher. Vous pouvez toujours utiliser votre tondeuse via l'application.

4.5 Fonctions avancées

4.5.1 EFLS NRTK

Mode de positionnement

Vous pouvez basculer entre le mode RTK réseau et le mode RTK local comme source de données de positionnement à partir de **Accueil > Paramètres > Fonctions avancées > EFLS NRTK > Mode de positionnement**.

Si le RTK réseau est pris en charge dans votre région après la configuration initiale, activez d'abord le service, puis passez à celui-ci.

Positionnement assisté par caméra

La fonction de positionnement assisté par caméra utilise la technologie EFLS (Système de localisation par fusion exacte) pour améliorer la précision du positionnement. Cela signifie que la caméra est utilisée pour collecter des éléments visuels qui compensent la perte du signal GPS dans certaines zones.

Cela permet d'améliorer la qualité des cartes et d'éviter de laisser de l'herbe non coupée ou de sortir des limites de la tondeuse. Lorsque cette fonction est activée, l'amélioration démarre automatiquement lorsque la tondeuse retourne à la borne de recharge.

Le résultat peut être l'un des suivants :

- Amélioration de la précision des cartes : Les frontières, les îles interdites et les chenaux ont été mis à jour avec un positionnement plus précis.
- La précision des cartes n'a pas été améliorée : La carte comporte de vastes zones où le signal GPS est très faible.

4.5.2 Adaptation aux conditions météorologiques

La tondeuse peut réagir aux informations météorologiques en temps réel et adapter ses programmes de tonte, soit en arrêtant la tâche en cours, soit en retardant les tâches à venir. Vous pouvez définir la façon dont vous souhaitez que la tondeuse réagisse dans les conditions météorologiques suivantes : pluie, neige, chaleur, gel et vent fort. Pour garantir une pelouse saine et une durée de vie plus longue de votre tondeuse, allez sur **Accueil > Paramètres > Fonctions avancées > Adaptation aux conditions météorologiques** pour personnaliser les paramètres pour chaque type de temps.

4.5.3 VisionFence

Éviter les obstacles dans les canaux

Vous pouvez activer le commutateur Évitement d'obstacles sur les canaux (Channel Obstacle Avoidance) et la tondeuse peut « voir » les environs et passer intelligemment en évitant activement les obstacles ou autres objets qui se distinguent du sol. Même lorsque le signal GPS est faible autour du canal, la tondeuse peut toujours passer avec une détection visuelle.

Protège les animaux

Vous pouvez activer le mode « Protège les animaux » pour que la tondeuse reste éloignée des animaux domestiques et des petits animaux qui se trouvent à proximité, en ajustant sa trajectoire en temps réel. Allez sur **Accueil > Paramètres > Fonctions avancées > VisionFence > Protège les animaux**. Cela permet d'éviter de blesser accidentellement des animaux sauvages tels que les hérissons et de réduire le risque d'alarmer ou de déranger les animaux domestiques qui se trouvent à proximité.

4.5.4 Maison intelligente

Utilisez les commandes vocales pour contrôler votre tondeuse avec des appareils intelligents tiers : Amazon Alexa, Google Assistant.

Aller à **Accueil > Paramètres > Fonctions avancées > Maison intelligente** et suivez les instructions pour ajouter Navimow à un appareil domestique intelligent.

4.5.5 Système de contrôle de la traction (TCS)

Le système de contrôle de la traction améliore la stabilité et la mobilité de la tondeuse, ce qui lui permet de s'attaquer facilement aux terrains humides, boueux et autres terrains complexes. Cela réduit également les risques d'enlèvement de la tondeuse et évite d'endommager votre pelouse. Activez-le à partir de **Accueil > Paramètres > Système antipatinage** pour une tonte plus douce.

5. Entretien

Gardez la tondeuse propre et les lames en bon état pour de meilleures performances et une plus longue durée de vie. Inspectez-le et entretenez-le régulièrement, et remplacez toute pièce endommagée ou usée.

Vérifier les heures d'utilisation et les heures de travail restantes des pièces de tondeuses de **Accueil > Paramètres > Entretien et outils > Maintenance des pièces.**

5.1 Nettoyage

AVERTISSEMENT

- Avant de nettoyer ou de retourner la tondeuse, éteignez-la.
- NE PAS effectuer l'entretien en sandales ou pieds nus. Portez toujours des pantalons longs et des chaussures de travail.

Extérieur de la tondeuse

Utilisez une brosse douce ou un chiffon pour nettoyer l'extérieur de la tondeuse. N'utilisez PAS d'alcool, d'essence, d'acétone ou d'autres solvants corrosifs ou volatils, car ils risquent d'endommager la surface et la structure interne de votre tondeuse.

Objectif de la caméra

Si l'objectif de la caméra est taché, utilisez un morceau de tissu propre et essuyez délicatement la saleté ou les taches.

Port de recharge

Vérifiez que le port de recharge n'est pas encrassé ou recouvert d'herbe. Nettoyez-le à temps pour éviter les problèmes de charge.

Châssis et disque de coupe

Utilisez une brosse ou un tuyau d'arrosage pour nettoyer les parties sales.

REMARQUE : NE PAS utiliser de nettoyeur haute pression. L'eau à haute pression peut s'infiltrer dans les joints et endommager les pièces électroniques et mécaniques.

Assurez-vous également que le disque de coupe tourne librement et que les lames peuvent tourner librement.

Roues

S'ils sont coincés par de l'herbe ou des débris, rincez-les avec un tuyau d'arrosage.

Borne de recharge

Retirez les débris et la boue, et assurez-vous que la barre de contact, le câble d'alimentation et son câble d'extension ne sont pas endommagés.

5.2 Remplacer les lames

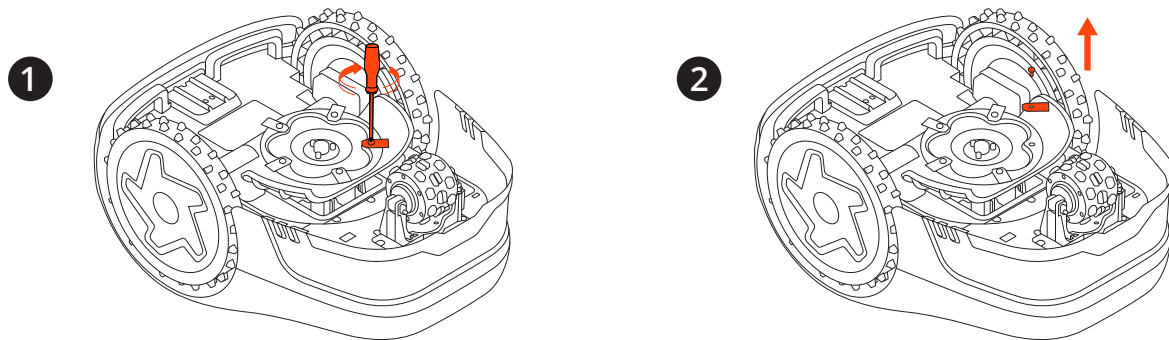
Pour une utilisation régulière, remplacez toutes les lames et leurs vis tous les 1 à 2 mois afin de garantir une coupe sûre et efficace.

REMARQUES :

1. NE PAS réutiliser les anciennes vis. Utilisez toujours les lames Navimow d'origine et les vis adéquates (modèle de lame : X3A06E).
2. NE PAS utiliser de tournevis électrique pour desserrer ou installer le disque de coupe.

Comment remplacer les lames :

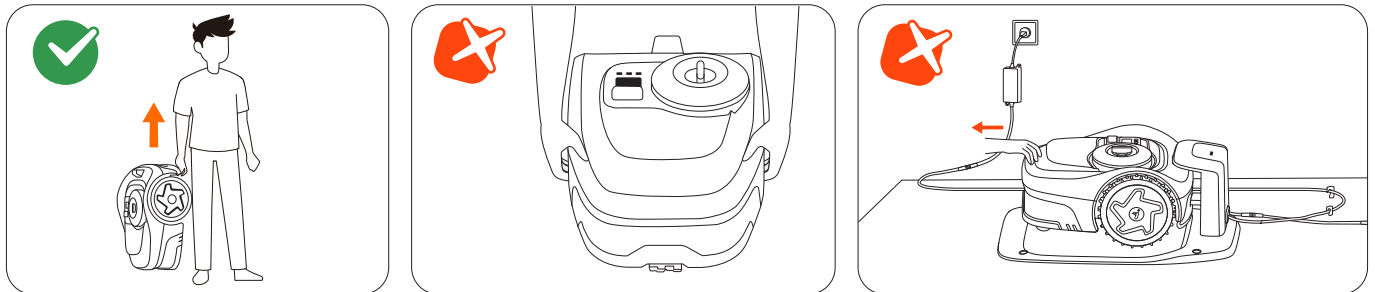
1. Mettez la tondeuse hors tension et portez des gants de protection
2. Pour éviter les rayures, placez la tondeuse à l'envers sur une surface plane et propre.
3. Utilisez un tournevis cruciforme pour desserrer les trois vis.
4. Retirez le disque de coupe, les vis et les lames.
5. Fixez le disque de coupe et les nouvelles lames avec les nouvelles vis (Couple : 1 N m). Assurez-vous que les lames tournent librement.



Après avoir fixé les lames et les vis, les lames peuvent encore sembler lâches. Ce phénomène est normal car les lames doivent tourner pendant la tonte.

5.3 Transport

En cas d'expédition ou de transport sur de longues distances, utilisez l'emballage d'origine pour protéger votre tondeuse. Mettez toujours la tondeuse hors tension avant de la transporter. Manipulez-la avec précaution et évitez les chocs ou les fortes pressions. NE PAS porter la tondeuse pendant qu'elle fonctionne.



Transportez la tondeuse par la poignée, la lame de coupe étant opposé à votre corps.

MISE EN GARDE : NE PAS soulever la tondeuse par la poignée lorsqu'elle est encore stationnée dans la borne de recharge. Retirez toujours la tondeuse de la station avant de la soulever.

5.4 Batterie et alimentation

Limites de température de la batterie

NE PAS utiliser ou stocker la batterie à des températures extrêmes : supérieures à 50°C (122°F) ou inférieures à -20°C (-4°F). La protection contre la température de la batterie s'active lorsqu'elle est inférieure à 0°C (32°F) ou supérieure à 53°C (127°F). La tondeuse ne démarre pas. La charge ne reprendra que lorsque la température de la batterie reviendra dans la plage de sécurité : 3°C (37°F) ou plus, ou 49°C (120°F) ou moins.

Autonomie de la batterie

Les dommages causés à la batterie par une décharge excessive ne sont pas couverts par la garantie limitée.

La durée de vie de la batterie dépend de la fréquence d'utilisation et du nombre total d'heures de fonctionnement. Si la durée d'utilisation par charge complète devient nettement plus courte que d'habitude ou si les performances de tonte diminuent, contactez le service après-vente pour remplacer la batterie.

Utilisation de la sécurité pour l'alimentation

Connectez la tondeuse et/ou ses accessoires uniquement à un circuit d'alimentation protégé par un dispositif à courant résiduel (RCD) avec un courant de déclenchement ne dépassant pas 30 mA.

Débranchez toujours l'alimentation électrique et mettez la tondeuse hors tension avant de l'utiliser :

- Dégager les obstructions autour du câble d'alimentation
- Nettoyage ou entretien de la tondeuse
- Vérification des dommages après que la tondeuse a heurté un obstacle

N'utilisez le bloc d'alimentation qu'avec la batterie originale approuvée par Navimow. L'utilisation de piles non originales peut entraîner un incendie, une électrocution ou des blessures. Ne chargez pas la tondeuse si la batterie fuit.

Inspection régulière

Inspectez régulièrement le câble d'alimentation, la prise, le boîtier, le câble d'extension et tous les composants connexes. Si vous constatez des dommages, de l'usure ou des signes de vieillissement, cessez immédiatement d'utiliser le bloc d'alimentation.

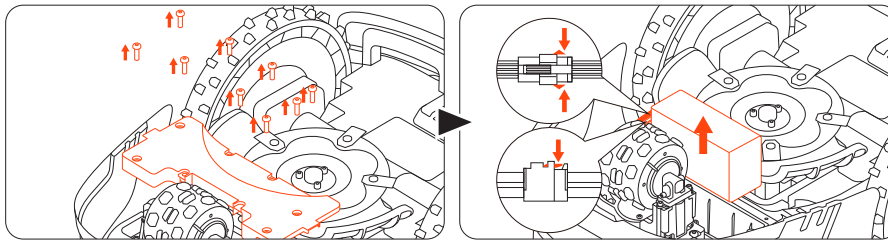
⚠ AVERTISSEMENT

- NE PAS utiliser la tondeuse si le câble d'alimentation est endommagé. Si le câble est endommagé, faites-le remplacer par le fabricant, un agent de service agréé ou du personnel qualifié.
- Remplacez tout câble de rallonge défectueux uniquement par des câbles approuvés par Navimow.
- Gardez tous les câbles d'extension à l'écart des pièces mobiles ou dangereuses afin d'éviter tout dommage et toute exposition potentielle à des conducteurs sous tension.
- NE PAS brancher ou toucher des cordons ou des rallonges endommagés avant de les débrancher. Les pièces endommagées peuvent exposer les composants électriques et provoquer un choc électrique.

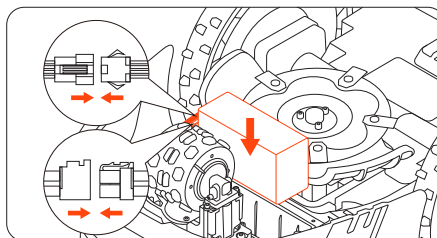
Remplacer la batterie

REMARQUE : Utilisez le modèle de batterie correspondant à la capacité de la batterie d'origine. Éteignez la tondeuse avant de remplacer la batterie.

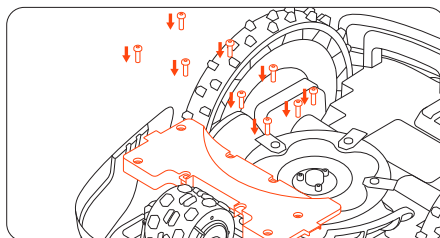
Pour retirer l'ancienne batterie, desserrez les vis et débranchez les cordons.



Pour installer la nouvelle batterie, connectez les cordons et placez la batterie dans son logement.



REMARQUE : Assurez-vous que les cordons sont bien connectés.



REMARQUE : Remettez toutes les vis en place et fixez-les fermement.

5.5 Stockage et réapprovisionnement

Pour des performances et une durée de vie optimales, rangez votre tondeuse pendant l'hiver ou pendant les périodes d'inutilisation prolongées.

Conditions de stockage

- Stockez la tondeuse à l'intérieur, dans un endroit frais et sec. Éviter la lumière directe du soleil et les températures extrêmes.
- Gardez la tondeuse, la borne de recharge et l'alimentation à l'écart des sources de chaleur (telles que les poêles ou les radiateurs) et des produits chimiques ou corrosifs.
- Protégez l'alimentation de l'humidité et conservez-la dans un endroit bien ventilé.

Hivernage

Suivez les instructions ci-dessous pour ranger votre tondeuse avant l'hiver.

1. Désinstallez le Navimow Garage (s'il est déjà installé) de la borne de recharge et rangez-le.
2. Chargez la tondeuse à au moins 85 % de la batterie et mettez-la en hibernation. Allez sur **Moi > Aide et commentaires > Stockage hivernal > Hibernez votre tondeuse.**
3. Débranchez la borne de recharge et dévissez les vis de mise à la terre. Marquer son emplacement.
4. (Si elle est déjà installée) Recouvrez l'antenne si elle est installée sur un mur ou un toit. Retirer la tête d'antenne si elle est installée au sol.
5. Retirez les lames et nettoyez soigneusement la tondeuse. Voir 5.1 Nettoyage et 5.2 Remplacement des lames.
6. Placez la tondeuse, la borne de recharge et tous les câbles dans la boîte. Stockez-les à l'intérieur.

Entreposage de printemps

Suivez les instructions ci-dessous pour remettre votre tondeuse en état au printemps.

1. Retirez toutes les protections de la tondeuse.
2. Veillez à ce que la station de recharge soit propre et exempte de saletés.
3. Reconnecter les câbles qui ont été déconnectés pendant l'hiver. Vérifiez que les câbles ne sont pas endommagés ou cassés et réparez-les si nécessaire.

REMARQUE : Vérifiez que les lames sont bien aiguisées et remplacez-les si nécessaire. Vérifiez et nettoyez l'objectif de la caméra pour vous assurer qu'il fonctionne correctement.

5. Enfin, mettez la tondeuse sous tension et testez si la tondeuse est liée à l'application et si elle fonctionne correctement.
6. Réinstallez la borne de recharge. Si elle est placée différemment de l'année précédente, mettez à jour son emplacement à partir de **Accueil > Paramètres > Relocaliser la borne de recharge.**

6. Garantie et conformité

6.1 Capteurs et interfaces

La tondeuse est équipée de capteurs externes qui garantissent la précision du fonctionnement, de la navigation et de la sécurité. Toutes les données collectées par ces capteurs sont utilisées strictement à des fins opérationnelles et ne sont pas communiquées à des tiers.

Module RTK (cinématique en temps réel)

Utilisé pour le positionnement précis de la tondeuse. Les données de localisation GPS ne sont collectées que lorsque la fonction antivol est activée. Aucune donnée de localisation n'est transmise ou stockée pendant les autres opérations.

Capteur de la caméra frontale

Utilisé pour la détection et le positionnement des obstacles. Le capteur de la caméra n'enregistre ni ne stocke de vidéo, et il est uniquement utilisé en temps réel par le système de navigation de la tondeuse.

Capteur de levage

Détecte si la tondeuse est soulevée du sol et arrête immédiatement la rotation des lames pour éviter les blessures. Ce capteur ne collecte ni ne stocke aucune donnée utilisateur.

IMU (unité de mesure inertielle)

Permet de déterminer l'orientation et le mouvement de la tondeuse pour une navigation précise. Il fonctionne en interne et n'accède ni ne transmet aucune donnée personnelle ou de localisation.

Les interfaces et services réseau suivants de l'appareil sont activés par défaut :

- Interface Bluetooth et service Bluetooth personnalisé, utilisés pour la configuration du réseau et le contrôle de l'équipement via l'application.
- Interface Wi-Fi, utilisée pour la connexion au réseau de l'équipement.
- Interface RTK, utilisée pour le positionnement des équipements.

6.2 Certifications

La batterie est conforme à la norme NU/DOT 38.3

Déclaration de conformité avec la Commission fédérale des communications (FCC) pour les États-Unis

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne peut causer d'interférences nuisibles et (2) il doit pouvoir recevoir toute interférence, notamment toute interférence susceptible de provoquer un fonctionnement indésirable.

Remarque : cet équipement a été testé et s'est avéré conforme aux limitations pour un appareil numérique de classe B, en vertu de la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont établies pour apporter une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement dégage, utilise et peut émettre des fréquences radio, et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut interférer avec les communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que les interférences ne se produiront pas dans une installation particulière.

Si cet équipement cause une interférence nuisible pour la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur une prise d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le distributeur ou un technicien radio/télévision expérimenté pour obtenir de l'aide.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements de la FCC, établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé en respectant une distance minimale de 20 cm (7,87 po) entre le radiateur et votre corps. Cet émetteur ne doit pas être co-localisé ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Mise en garde de la FCC : Tout changement ou modification non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait annuler le droit de l'utilisateur à utiliser cet équipement.

Déclaration de conformité d'Industrie Canada (IC) pour le Canada

Cet appareil contient un ou plusieurs émetteurs exempts de licence qui sont conformes aux RSS exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit pas causer d'interférences.
2. Cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement non désiré de l'appareil.

L'émetteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'utilisation du produit est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage ;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limitations d'exposition aux radiations IC RSS-102 établies pour un environnement non contrôlé. Cet émetteur ne doit pas être colocalisé ou fonctionner en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur. Cet équipement doit être installé et utilisé en respectant une distance minimale de 20 cm (7,87 po) entre le radiateur et votre corps.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC RSS-102 établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Navimow n'est pas responsable des changements ou des modifications non expressément approuvés par Navimow. Ce type de modifications ou d'altération pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur de faire fonctionner le produit.

6.3 Garantie limitée

Garantie limitée et accord d'arbitrage

AVIS : VEUILLEZ LIRE CETTE GARANTIE LIMITÉE ET CET ACCORD D'ARBITRAGE ET LE CONSERVER POUR RÉFÉRENCE FUTURE. CET ACCORD CONTIENT DES CLAUSES DE GARANTIE LIMITÉE ET D'ARBITRAGE À L'ÉGARD DU NAVIMOW (« PRODUIT ») ET DE TOUTE TRANSACTION ET RÉCLAMATION LIÉE AU PRODUIT ET/OU DÉCOULANT DE CELUI-CI.

IL S'AGIT D'UN ACCORD JURIDIQUE CONTRAIGNANT (« ACCORD ») ENTRE VOUS (UNE PERSONNE OU UNE ENTITÉ) ET LE FABRICANT WILLAND (BEIJING) TECHNOLOGY CO., LTD (« WILLAND »), ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, SA SOCIÉTÉ MÈRE, FILIALE, SOCIÉTÉS AFFILIÉES, PRÉDÉCESSEUR, SOCIÉTÉ SUBSÉQUENTE, ADMINISTRATEURS, SUCCESSIONNAIRES, CESSIONNAIRES, DIRIGEANTS, GESTIONNAIRES, EMPLOYÉS, MEMBRES ET ACTIONNAIRES) (COLLECTIVEMENT LES « PARTIES NAVIMOW »), LES CONCESSIONNAIRES NAVIMOW (TELS QUE DÉFINIS CI-DESSOUS) ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES (COLLECTIVEMENT « CONCESSIONNAIRES NAVIMOW »).

L'ACHAT DU PRODUIT, L'OUVERTURE DE L'EMBALLAGE DU PRODUIT, L'UTILISATION DU PRODUIT, LA CONSERVATION DU PRODUIT, L'EXPLOITATION DES AVANTAGES DU PRÉSENT ACCORD OU L'ACCEPTATION ÉLECTRONIQUE DU PRÉSENT ACCORD CONSTITUENT L'ACCEPTATION DU PRÉSENT ACCORD. DANS LA MESURE OÙ VOUS, EN TANT QUE PARENT(S) OU TUTEUR(S) LÉGAL (LÉGAUX), ACHETEZ CE PRODUIT AU NOM DE OU POUR VOS ENFANTS, VOUS CONSENTEZ ET APPROUVEZ À TOUTS ÉGARDS LES MODALITÉS DE L'ACCORD ET CONVENEZ QUE VOUS ET VOS ENFANTS SEREZ LIÉS PAR CET ACCORD. VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ QUE VOUS RECEVEZ UN AVIS SUFFISAMMENT TÔT DE CET ACCORD ET QUE VOUS ACCEPTEZ CET ACCORD.

L'ACCORD NE S'APPLIQUE QU'AU PRODUIT DISTRIBUÉ ET/OU VENDU PAR ET/OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DE PARTIES DE NAVIMOW OU DE CONCESSIONNAIRES DE NAVIMOW SUR LE MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN. SI VOUS N'ÊTES PAS RÉSIDENT DU MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN, VEUILLEZ NOUS CONTACTER AVANT D'UTILISER LE PRODUIT, CAR VOUS POURRIEZ NE PAS AVOIR DE GARANTIE OU AVOIR UNE GARANTIE DIFFÉRENTE DE CELLE FOURNIE CI-APRÈS.

LA GARANTIE LIMITÉE SE TROUVE ÉGALEMENT EN LIGNE À L'ADRESSE SUIVANTE : navimow.com

AVERTISSEMENT

L'UTILISATION DU PRODUIT PAR UNE PERSONNE N'AYANT PAS REÇU DE FORMATION SUFFISANTE, N'AYANT PAS L'EXPÉRIENCE NI LES QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES, OU EN OPPOSITION, EN VIOLATION OU NON CONFORMÉMENT AU MANUEL DE L'UTILISATEUR, AUX INSTRUCTIONS, AUX RECOMMANDATIONS D'UTILISATION ET/OU AUX AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ, PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES CORPORELLES GRAVES VOIRE UN DÉCÈS OU DES DOMMAGES MATÉRIELS. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES CLAUSES DE CE DOCUMENT AVANT TOUTE UTILISATION DU PRODUIT. NOUS VOUS ENCOURAGEONS À DEMANDER L'AVIS DE PROFESSIONNELS OU DE VOS AVOCATS QUANT AUX INFORMATIONS FOURNIES DANS CE DOCUMENT, EN PARTICULIER CELLES CONCERNANT LA SÉCURITÉ ET VOS DROITS ET DEVOIRS JURIDIQUES.

1. Garantie limitée

La Garantie limitée couvre uniquement les défauts liés aux matériaux ou à la qualité du Produit et de ses composants dans le cadre d'une utilisation dans des conditions normales et courantes. Si un défaut couvert par cette Garantie limitée est détecté, Navimow et/ou d'autres Parties Navimow, à leur discrétion, répareront ou remplaceront le Produit ou le composant défectueux, conformément à cette Garantie limitée. La durée applicable de la Garantie limitée commence le jour de l'achat original du Produit auprès de Navimow, d'un revendeur autorisé de Navimow, d'un distributeur autorisé de Navimow, ou d'un vendeur autorisé (tous dénommés « Revendeur de Navimow » ou collectivement « Revendeurs de Navimow »). Cette garantie vous donne des droits juridiques spécifiques, et si vous êtes un consommateur aux États-Unis d'Amérique, vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.

Produit couvert par cette garantie	Période de garantie limitée
i206 AWD, i210 AWD	3 ans
Blocs-batteries et adaptateurs électriques	2 ans

Les lames sont considérées comme jetables et ne sont pas couvertes par cette garantie.

La date la plus tardive parmi les suivantes est considérée comme le début de la période de garantie limitée :

-Date de l'achat

-Date de la première activation

CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE EXPRESSE APPLICABLE AU PRODUIT ET À SES COMPOSANTS, ACCESSOIRES ET SERVICE DE RÉPARATION. NAVIMOW ET LES PARTIES NAVIMOW REJETTENT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. NAVIMOW ET LES AUTRES PARTIES DE NAVIMOW LIMITENT LA DURÉE ET LES RECOURS JURIDIQUES DE TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, DONT, EN AUTRE, LES GARANTIES DE COMMERCIALISATION ET DE BON FONCTIONNEMENT POUR TOUTE FIN SPÉCIFIQUE, QU'IL S'AGISSE D'UNE FIN JURIDIQUE, AU MOMENT DE L'ACHAT, AU MOMENT DE LA PERFORMANCE, DE PRATIQUES COMMERCIALES OU AUTRE, À LA DURÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE. LA LIMITATION ET LES EXCLUSIONS DE GARANTIE MENTIONNÉES CI-DESSUS SERONT SUJETTES AU DROIT IMPÉRATIF INTERDISANT DE TELLES EXCLUSIONS, LIMITATIONS, RESTRICTIONS OU MODIFICATIONS DE GARANTIE. POUR TOUTE GARANTIE POUVANT S'APPLIQUER ICI CAR RENDUE OBLIGATOIRE PAR LA LOI ET NE POUVANT PAS EFFECTIVEMENT ÊTRE EXCLUE, RESTREINTE NI MODIFIÉE PAR LE BIAS DE LA DÉCLARATION CI-DESSUS, LA DURÉE DE SON APPLICABILITÉ DEVRA ÊTRE IDENTIQUE À CELLE PRÉVUE PAR CETTE GARANTIE LIMITÉE OU CORRESPONDRE À CELLE PRÉVUE PAR LA LOI NATIONALE/LOCALE APPLICABLE, SELON LA DURÉE LA PLUS COURTE. CERTAINS PAYS/ÉTATS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE; IL EST DONC POSSIBLE QUE LES LIMITATIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PAS À VOUS.

2. Procédure de service de la Garantie limitée

Les services en ligne de Navimow sont disponibles sur navimow.com. Si lors de votre utilisation du produit, vous pensez que le produit ou son composant est défectueux et/ou ne fonctionne pas correctement : VEUILLEZ IMMÉDIATEMENT CESSER D'UTILISER LE PRODUIT, ET STOCKER LE PRODUIT CORRECTEMENT. CONTINUER D'UTILISER LE PRODUIT DANS CES CIRCONSTANCES PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES CORPORELLES GRAVES VOIRE LA MORT, À VOUS-MÊME OU À D'AUTRES ET/OU ENTRAÎNER DES DÉGÂTS MATÉRIELS. Par la suite, veuillez immédiatement contacter Navimow à l'adresse navimowsupport-us@rlm.segway.com. Les employés du service technique de Navimow sont disponibles pour vous aider en ligne ou par téléphone à identifier le défaut, le cas échéant, et pourront vous communiquer des instructions supplémentaires. Si vous devez faire appliquer la garantie, veuillez préparer les documents suivants : (i) une preuve de l'achat original du Produit auprès d'un Revendeur de Navimow, (ii) le numéro de série du Produit et (iii) une description du défaut, si applicable. Après vérification de votre éligibilité à bénéficier de la protection et/ou des services de la Garantie limitée, vous devrez nous communiquer votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale et un numéro de téléphone où vous joindre afin de vous fournir une assistance.

Si vous souhaitez retourner l'unité défectueuse, vous serez responsable pour le coût de l'envoi et du risque de perte et de dommage lors du transport du matériel à destination de Navimow et (ii) de Navimow à vous. Vous devrez renvoyer votre Produit ou votre composant défectueux dans son emballage d'origine ou dans un emballage agréé par Navimow, à vos frais, pour son transport à destination de Navimow. Vous devez défendre, indemniser et dégager Navimow de toute responsabilité pour toute perte et/ou dommage pouvant être causé par un emballage ou une expédition incorrecte du Produit ou du composant à Navimow.

Un prestataire de service ou un Concessionnaire Navimow agréé pourra réaliser l'inspection du Produit que vous avez retourné. Si Navimow détermine raisonnablement que le problème n'est pas couvert par la Garantie limitée, Navimow vous le signalera et vous indiquera les services ou les alternatives de remplacement payants mis à votre disposition. Autrement, Navimow vous renverra le Produit non réparé, et dans ce cas-là, vous serez responsable des frais de transport et d'assurance du Produit à destination de votre domicile. Dans le cas où les services ne sont pas couverts par la garantie limitée et que vous rejetez un service payant recommandé par les Parties Navimow et/ou Concessionnaire Navimow, vous comprenez et reconnaissez que le fait de ne pas réparer et/ou entretenir le Produit peut augmenter le risque de chute et/ou de défaillance du Produit qui peut entraîner de graves dommages matériels, des blessures corporelles graves ou la mort, et vous convenez qu'il s'agit de votre consentement éclairé à prendre un tel risque.

Si la protection et/ou les services de la garantie couvrent un retour, Navimow se chargera du Produit défectueux en vous envoyant de nouvelles pièces ou des pièces reconditionnées du même modèle ou d'un modèle similaire sans vous facturer ce service. Les pièces remplacées seront conservées par Navimow et deviendront sa propriété. Dans une telle situation, Navimow paiera des frais de transport raisonnables pour vous renvoyer le Produit.

3. Éligibilité de la garantie limitée

3.1 Votre demande de service doit être reçue par Navimow dans la durée de la Garantie limitée comme décrite ci-dessus.

Navimow doit également avoir reçu votre Produit comme indiqué dans la clause Procédure de service de la Garantie limitée ci-dessus.

3.2 Votre Produit doit être acheté auprès d'un Concessionnaire Navimow agréé.

- 3.3 Vous devez fournir le ticket de caisse original.
- 3.4 Le numéro de série de votre Produit doit être lisible, net, non falsifié et non modifié.
- 3.5 Tous les cachets de garantie contre la falsification doivent être intacts, à leur place et non modifiés.

4. Exclusions de la garantie limitée

Cette Garantie limitée décrit les services à votre disposition dans le cas où votre Produit requiert les services de la garantie; vous pouvez également bénéficier de protections supplémentaires grâce à vos lois locales. Cette Garantie limitée ne couvre pas et exclut les dommages faits à votre produit ou à tout composant dans le cadre de :

- 4.1 Mauvais traitement, mauvaise utilisation, imprudence, négligence, ou utilisation commerciale.
- 4.2 Produit mal chargé, stockage, maintenance, ou toute opération sur le Produit non conforme aux instructions et limitations indiquées dans les documents d'utilisation.
- 4.3 Utilisation du Produit non conforme aux lois et réglementations en vigueur.
- 4.4 Utilisation du Produit par des personnes n'ayant pas l'expérience nécessaire.
- 4.5 Accident, collision, conduite à une vitesse non adaptée sur des routes pavées, conduite à une vitesse non adaptée sur des routes non pavées, conduite sur des obstacles, course amateur, pratique de sport hors-piste, dommage causé par un feu, par de l'eau, par des produits chimiques, utilisation du Produit dans des températures ne garantissant pas son bon fonctionnement, jet d'eau à haute pression, tremblement de terre, chute, transport de poids trop lourd/surcharge.
- 4.6 Modifications de pièces mécaniques, de pièces électroniques ou modification du logiciel installé sur le Produit.
- 4.7 Services, réparations et entretien réalisés par des fournisseurs non agréés.
- 4.8 Dommages cosmétiques.
- 4.9 Utilisation du Produit avec des produits, composants ou accessoires tiers.
- 4.10 Détérioration liée à l'usure normale des composants.
- 4.11 Utilisation du Produit au-delà de l'usure normale des composants.

5. DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ET LIMITATIONS

- 5.1 NAVIMOW ET LES AUTRES PARTIES NAVIMOW N'ASSUMENT, NI N'AUTORISENT PERSONNE À ASSUMER EN LEUR NOM, AUCUNE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT AU PRODUIT, À SES COMPOSANTS, AUX ACCESSOIRES, AU SERVICE DE RÉPARATION, OU QUANT À CETTE GARANTIE LIMITÉE.
- 5.2 LES PARTIES NAVIMOW ET LES CONCESSIONNAIRES NAVIMOW NE SONT RESPONSABLES D'AUCUNE PERTE D'UTILISATION DU PRODUIT, DE SES COMPOSANTS, DE SES ACCESSOIRES, OU D'AUCUNE AUTRE INCONVENANCE OU AUTRE PERTE OU DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR UN DÉFAUT DU PRODUIT, DE SES COMPOSANTS, DE SES ACCESSOIRES, DE SON SERVICE DE RÉPARATION, OU TOUT AUTRE DOMMAGE ACCIDENTEL OU CONSÉCUTIF RENCONTRÉ PAR VOUS PROVENANT D'UN DÉFAUT DU PRODUIT, DE SES COMPOSANTS, DE SES ACCESSOIRES, OU DE SON SERVICE DE RÉPARATION. CERTAINS PAYS/ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES-INTÉRÊTS ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSUS NE PEUT PAS S'APPLIQUER À VOUS DANS LA MESURE OÙ ELLE EST INTERDITE PAR LA LOI EN VIGUEUR.
- 5.3 EN AUCUN CAS, LE TOTAL OU LA SOMME DES RESPONSABILITÉS DES CONCESSIONNAIRES NAVIMOW, LES AUTRES PARTIES NAVIMOW ET NAVIMOW POUR TOUS LES LITIGES SOUS TOUTE LOI EN VIGUEUR OU DANS LE CADRE DE LA JURISPRUDENCE, CONJOINTEMENT OU SÉPARÉMENT, RÉSULTANT OU ÉTANT LIÉS À L'ACHAT DU PRODUIT, À UNE RUPTURE DE CONTRAT, À UN DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU AUTRE, N'IRA AU-DELÀ DU DEVOIR DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DU PRODUIT DÉFECTUEUX, RESTANT À LA SEULE DISCRÉTION DE NAVIMOW. EN AUCUN CAS NAVIMOW, LES AUTRES PARTIES NAVIMOW ET CONCESSIONNAIRES NAVIMOW NE POURRONT ÊTRE RESPONSABLES VIS-À-VIS D'UNE PERSONNE POUR DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, ACCIDENTELS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS RÉSULTANT OU ÉTANT LIÉS ET/OU EN CONNEXION AVEC L'ACHAT DU PRODUIT, AVEC TOUTE RUPTURE DE CE CONTRAT OU AVEC LES DEVOIRS DU FABRICANT; SANS PRENDRE EN COMPTE : (A) LE CARACTÈRE PRÉDICTIONNEL DES DOMMAGES, (B) SI NAVIMOW OU LES AUTRES PARTIES NAVIMOW ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ET (C) LA JURISPRUDENCE OU THÉORIE ÉQUITABLE (CONTRAT, DÉLIT OU AUTRE) SUR LAQUELLE S'APPUIE LE LITIGE, SAUF SI LES LOIS EN VIGUEUR INTERDISSENT CES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS. LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS S'APPLIQUENT, MÊME SI LE RECOURS D'UN CONSOMMATEUR OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE MÉCONTENTE (PERSONNE À LAQUELLE CET ACCORD OCTROIE DES DROITS OU UNE LÉGITIMITÉ EN VERTU DE LA LOI OU DE L'ÉQUITÉ) MENÉ DANS LE CADRE DE CET ACCORD NE REMPLIT PAS SON OBJECTIF INITIAL. SI CERTAINS PAYS/ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE CERTAINS, VOIRE, DE TOUS CES DOMMAGES, PAR CONSÉQUENT LES INTERDISANT JURIDIQUEMENT, ALORS IL EST POSSIBLE QU'ELLES NE S'APPLIQUENT PAS À VOUS. CERTAINS PAYS/ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DE SORTE QUE DANS LA MESURE OÙ CES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS NE SONT PAS AUTORISÉES PAR LA LOI, CELLES-CI PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER.

5.4 Jusque dans la mesure prévue par la loi en vigueur, les PARTIES NAVIMOW REJETTENT toute responsabilité et ne pourront pas être tenues pour responsables de quelconque dommage, y compris, sans s'y limiter, le décès, les blessures corporelles ou les dommages matériels, résultant ou étant lié à toute conduite (y compris toute forme de mauvaise conduite), action, inaction, acte (y compris l'absence d'acte), omission ou négligence de la part de tout concessionnaire, distributeur, grossiste, revendeur, prestataire de service ou tierce partie, agréé ou non, et impliqué dans la distribution du produit ou des services qui y sont liés. Jusque dans la mesure prévue par la loi en vigueur, les représentations et garanties explicites, si applicables, décrites ici, constitueront les seules garanties et représentations des PARTIES NAVIMOW à VOTRE égard et à l'égard de tout consommateur et/ou utilisateur final. LES PARTIES NAVIMOW ne seront responsables d'aucune autre garantie et/ou représentation pouvant être apportée et/ou fournie par une autre personne, à moins que les Parties NAVIMOW ne donnent une autorisation écrite et explicite pour de telles garanties et/ou représentations à fournir au consommateur ou à l'utilisateur final.

6. Réclamations, règlement des litiges et arbitrage

LES CLAUSES CONTENUES DANS LES PRÉSENTES SONT JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANTES ENTRE VOUS (SOIT UN PARTICULIER OU UNE ENTITÉ) ET NAVIMOW INC., SES FILIALES, LES PARTIES NAVIMOW ET LES CONCESSIONNAIRES NAVIMOW. LES CLAUSES CONTENUES DANS LES PRÉSENTES PEUVENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR VOS DROITS, ET IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE LIRE LES CLAUSES SUIVANTES. VOUS POUVEZ VOUS RETIRER DE L'ACCORD DANS LES 30 JOURS CIVILS SUIVANT LE PREMIER ACHAT DU CONSOMMATEUR EN ENVOYANT UN COURRIEL À OPTOUT@SEGWAY.COM ET EN FOURNISSANT LES INFORMATIONS APPLICABLES. POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ CONSULTER LA CLAUSE 6.3.

6.1 Arbitrage contraignant

Les Parties Navimow, les Concessionnaires Navimow et vous-même acceptez que tout différend, controverse ou litige résultant, étant lié ou en connexion avec cet Accord, la Garantie limitée, la vente, l'état ou la performance du Produit et s'appuyant sur un contrat, un délit, une fraude, une fausse déclaration ou en vertu de la jurisprudence en vigueur ou de l'équité, y compris, sans s'y limiter, les litiges en cas de décès, de blessures ou de dommages matériels devra faire l'objet d'un arbitrage contraignant à la demande d'une des parties, une fois la signification de cette demande présentée à l'autre partie.

L'arbitrage sera dirigé par l'American Arbitration Association (AAA), conformément à son règlement d'arbitrage commercial et aux procédures additionnelles des litiges concernant les consommateurs (collectivement, les « règlements de l'AAA »). Les règlements de l'AAA sont disponibles en ligne sur le site www.adr.org, ou par téléphone en contactant l'AAA au 1 800 778-7879. L'arbitrage sera réalisé devant un seul arbitre dont la rémunération ne devra pas dépasser le montant ni la forme des réparations prévues dans la clause « Déclaration de responsabilité et limitations » sujette à la loi en vigueur. La cour d'arbitrage sera en mesure de statuer sur tout sujet faisant partie de sa juridiction ou sur la validité et le caractère exécutoire de toute partie de cet Accord pouvant faire l'objet d'un arbitrage. Toute décision de l'arbitre sera finale et pourra faire partie de la jurisprudence pouvant être utilisée par n'importe quel tribunal possédant les compétences nécessaires. Vous renoncez à votre droit de présenter votre litige devant un tribunal ou un jury.

Vous renoncez à votre droit de participer à un recours collectif résultant ou étant lié à tout litige ou différend avec les Parties Navimow et/ou les Concessionnaires Navimow. Vous acceptez que l'arbitrage soit réalisé individuellement et que cet Accord n'autorise pas les recours collectifs en arbitrage ou tout autre litige présenté en tant que demandeur ou membre ou représentant d'une action collective dans le cadre d'un arbitrage. Il est possible que la cour d'arbitrage ne puisse pas centraliser plus d'un litige et par conséquent ne puisse pas diriger une autre forme de procédure judiciaire collective ou représentative. Si l'interdiction d'un arbitrage collectif est jugée invalide ou inapplicable, alors les autres clauses de l'Accord d'arbitrage resteront en vigueur.

La clause numéro 6 « Règlement de litiges et différends » restera applicable même après avoir mis fin à cet Accord/cette garantie limitée ou à son expiration, ou dans le cas où cet Accord et/ou cette garantie limitée sont jugés nuls, non annulables, invalides ou inapplicables, dans leur intégralité ou partiellement, par une institution de jugement compétente possédant une autorité et une compétence avérée sur ce sujet.

Les Parties Navimow et Concessionnaires Navimow demandent, et vous acceptez ici, que vous soumettiez votre litige contre les Parties Navimow et/ou Concessionnaires Navimow conformément à la description ci-dessus avant d'exercer vos droits conformément au titre de la Loi Magnuson-Moss relativement aux garanties des constructeurs. Le titre I de la Loi Magnuson-Moss relativement aux garanties des constructeurs ne vous impose pas de poursuivre les droits et recours à votre disposition, non présentés dans celui-ci.

6.2 Petits litiges

Pour toute procédure d'arbitrage où le montant du litige s'élève à 5 000,00 \$ ou moins (hors honoraires d'avocat et des témoins experts) (« petit litige »), l'arbitre peut, si le litige est tranché en votre faveur, vous octroyer en tant que sentence arbitrale des honoraires d'avocat, des témoins experts et d'autres frais pour un montant raisonnable; à la condition que l'arbitre ait jugé la plainte véritablement et indéniablement formulée de bonne foi. En cas de petit litige, il vous sera demandé de payer au maximum la moitié des frais d'administration, d'utilisation des locaux et des honoraires de

l'arbitre, ou 50,00 \$ de ces frais, selon la somme la moins élevée; les Parties de Navimow paieront le montant restant de ces frais. Lors de petits litiges et si votre plainte est formulée de bonne foi, les Parties Navimow ne recevront aucun honoraire d'avocat. Pour toute procédure d'arbitrage où le montant du litige est supérieur à 5 000,00 \$ (hors honoraires d'avocat et de témoin expert) (« litige important »), les frais d'administration, d'utilisation des locaux et les honoraires de l'arbitre seront fixés conformément aux règles de l'AAA. En cas de litige important, l'arbitre pourra accorder des honoraires d'avocat, des témoins experts et d'autres frais pour un montant raisonnable à la Partie ayant vu le litige tranché en sa faveur. L'arbitre pourra être à même de prononcer un jugement sur le fond ou un jugement interlocutoire sur demande de l'une des Parties.

6.3 Se retirer

VOUS POUVEZ VOUS RETIRER DE CETTE PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE LITIGE EN ENVOYANT UN AVIS AUX PARTIES NAVIMOW, AU PLUS TARD TRENTE (30) JOURS CALENDAIRES APRÈS LE PREMIER ACHAT DU PRODUIT PAR LE CONSOMMATEUR ACHETEUR. POUR APPLIQUER CETTE OPTION DE RETRAIT, VOUS DEVEZ EN INFORMER NAVIMOW PAR COURRIEL, À L'ADRESSE OPTOUT@SEGWAY.COM, AVEC POUR OBJET : « RETRAIT DE LA PROCÉDURE D'ARBITRAGE ». VOUS DEVREZ INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS DANS VOTRE COURRIEL DE RETRAIT : (A) VOTRE NOM, VOTRE ADRESSE DE COURRIEL, VOTRE ADRESSE POSTALE ET VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ; (B) LA DATE D'ACHAT DU PRODUIT ; (C) LE NOM OU LE NUMÉRO DU MODÈLE DU PRODUIT ; ET (D) SON NUMÉRO DE SÉRIE. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS DÉSISTER EN ENVOYANT UNE LETTRE DE DÉSISTEMENT À NAVIMOW, 98 Spit Brook Rd. Suite 2203, Nashua, New Hampshire 03062. DANS UN DÉLAI DE TRENTE (30) JOURS CALENDAIRES À COMPTER DE LA DATE DU PREMIER ACHAT DU PRODUIT PAR L'UTILISATEUR FINAL AUPRÈS DU REVENDEUR NAVIMOW. LA LETTRE D'EXCLUSION DOIT CONTENIR LES INFORMATIONS SUIVANTES : (A) VOTRE NOM, VOTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE, VOTRE ADRESSE POSTALE ET VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE; (B) LA DATE D'ACHAT DU PRODUIT; (C) LE NOM OU LE NUMÉRO DU MODÈLE DU PRODUIT; (D) LE NUMÉRO DE SÉRIE; ET (E) UNE DÉCLARATION COMME SUIVANT : LE CONSOMMATEUR SUSMENTIONNÉ DÉCIDE DE SE RETIRER DE LA PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE LITIGE COMME PRÉVUE DANS LA GARANTIE LIMITÉE. IL S'AGIT DES DEUX SEULES FAÇONS DE SE RETIRER DE LA PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE LITIGE. DÉCIDER DE SE RETIRER DE LA PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DE LITIGE N'AFFECTERA EN RIEN LA COUVERTURE OFFERTE PAR LA GARANTIE LIMITÉE, ET VOUS CONTINUEREZ DE JOUIR DES AVANTAGES DE CELLE-CI.

6.4 Federal Arbitration Act

La Federal Arbitration Act gouverne la clause d'arbitrage. Cet accord atteste d'une transaction commerciale entre-état, ainsi la Federal Arbitration Act gouverne son interprétation et son application.

6.5 Procédure

La Federal Arbitration Act gouverne la clause d'arbitrage. Cet accord atteste d'une transaction commerciale entre-état, ainsi la Federal Arbitration Act gouverne son interprétation et son application.

Ce qui suit est une description du processus d'arbitrage :

- A. Envoyez un avis de litige à Navimow. Avant d'entamer une procédure d'arbitrage contre les Parties Navimow et/ou les Concessionnaires Navimow, vous devez d'abord informer les Parties Navimow et/ou les Concessionnaires Navimow de votre litige en toute bonne foi. Veuillez inclure vos coordonnées, vos préoccupations, et les réparations que vous escomptez recevoir de la part des Parties Navimow et/ou Concessionnaires Navimow, et toute autre information que vous jugerez nécessaire au règlement du différend. Les Parties Navimow et/ou les Concessionnaires Navimow examineront votre avis de litige afin de déterminer si les parties Navimow et/ou les Concessionnaires Navimow peuvent le régler avec vous afin d'éviter l'arbitrage. L'avis devra être envoyé en recommandé avec accusé de réception à l'attention de : Différends, NAVIMOW, 98 Spit Brook Rd. Suite 2203, Nashua, New Hampshire 03062. Veuillez conserver une copie de votre avis dans vos documents.
- B. Attendez 30 jours. Les Parties Navimow et/ou les Concessionnaires Navimow examineront votre Avis de litige dans les trente (30) jours suivant sa réception par Navimow. Si Navimow n'est pas entré en contact avec vous dans les trente (30) jours suivant la réception de votre Avis de litige, vous pourrez effectuer une demande d'arbitrage contre les Parties Navimow et/ou les Concessionnaires Navimow. Si Navimow vous a fait parvenir une offre de règlement à l'amiable écrite, conservez cette offre car il vous sera demandé, à vous-même et aux Parties Navimow et/ou Concessionnaires Navimow, de la présenter à l'arbitre. Nonobstant, cette offre, le cas échéant, ne devra être présentée à l'arbitre qu'après que l'arbitre ait statué sur les mérites de votre réclamation.
- C. Remplissez une Demande d'arbitrage. Vous pouvez initier un arbitrage en remplissant une Demande d'arbitrage qui comprend une déclaration de base indiquant les (i) noms, adresses et numéros de téléphone des parties concernées ; (ii) votre description du litige ; et (iii) une déclaration courte détaillant le motif du versement de réparations.
- D. Envoyez aux parties de la Navimow et/ou aux concessionnaires de la Navimow votre demande d'arbitrage. Vous pouvez envoyer au Parties Navimow et/ou aux Concessionnaires Navimow votre Demande d'arbitrage à l'adresse suivante : Attention : Différends, NAVIMOW, 98 Spit Brook Rd. Suite 2203, Nashua, New Hampshire 03062. Veuillez conserver une copie de votre avis dans vos documents.

- E. Envoyer deux (2) copies de votre Demande d'arbitrage à l'AAA. La Demande d'arbitrage comprend l'adresse à laquelle envoyer les deux (2) copies de votre Demande d'arbitrage. Cette adresse est AAA Case Filing Services au 1101 Laurel Oak Road, Suite 100, Voorhees, NJ 08043, sous réserve de modification et/ou mise à jour par AAA. Veuillez également y joindre une copie de cette garantie limitée et les frais de dépôt appropriés. Les Parties de Navimow vous rembourseront ces frais. Si vous n'êtes pas en mesure de payer ces frais, veuillez contacter Navimow qui se chargera de les régler à votre place si votre litige demande des réparations à hauteur de 75 000 \$ maximum. L'AAA dispose d'une option d'enregistrement de votre dossier en ligne, sur leur site internet : www.adr.org.
- F. Désignation d'un arbitre par l'AAA. Si aucun litige faisant l'objet d'un arbitrage ne dépasse les 75 000 \$, l'AAA désignera un arbitre et vous informera vous-même et les Parties Navimow et/ou les Concessionnaires Navimow du nom et des qualifications de l'arbitre. L'AAA demande à tous les arbitres de vérifier ses éventuelles relations présentes ou antérieures avec les parties, les éventuels témoins, et les avocats des parties. Si l'arbitre fait état de telles relations, l'AAA vous en informera, ainsi que les Parties de Navimow. Si vous-même ou les Parties de Navimow n'êtes pas satisfaits du choix de l'arbitre par l'AAA, vous aurez sept (7) jours pour en informer l'AAA.
- G. Choisissez l'audience que vous souhaitez. À moins que vous-même et les Parties Navimow acceptiez que l'audience d'arbitrage puisse se tenir ailleurs, l'arbitrage aura lieu dans le comté (ou la municipalité) où l'achat du Produit a été réalisé. Si votre demande est égale ou inférieure à 10 000 \$, vous pourrez choisir de réaliser la procédure d'arbitrage par téléphone ou en personne. Vous pouvez également choisir de procéder à l'arbitrage complet par correspondance écrite avec l'arbitre qui n'inclut pas d'audience interactive. Une fois que l'AAA aura entamé la procédure d'arbitrage, vous aurez dix (10) jours pour informer l'AAA de votre choix d'audience. Si vous ne prenez pas de décision, l'AAA dirigera l'arbitrage par correspondance écrite sans audience conversationnelle. Si votre demande dépasse les 10 000 \$, le droit à une audience sera établi par les règlements de l'AAA. Ces règlements s'appliquent actuellement pour une audience en personne dans le cadre d'une demande supérieure à 10 000 \$; cependant, vous-même et les Parties Navimow pouvez décider du type d'audience, en personne ou par téléphone, ou au contraire, continuer la procédure d'arbitrage par correspondance écrite.
- H. Décision de l'arbitre. Dans les quatorze (14) jours suivant la fin de l'audience en personne ou par téléphone, ou l'envoi de toutes les preuves écrites à l'arbitre dans le cadre d'un arbitrage par correspondance écrite, l'arbitre rendra sa décision par écrit. Cette décision comprendra les constatations et conclusions essentielles sur lesquelles l'arbitre s'est appuyé. Les Parties de Navimow répondront immédiatement à l'arbitre en l'informant de la mesure dans laquelle elles sont disposées à appliquer la décision et à mener les obligations fixées. Toute décision de l'arbitre peut être utilisée par n'importe quelle partie et pour n'importe quelle raison.
- I. Les parties conviennent de garder strictement confidentielle toute conduite, communication et renseignements divulgués et/ou communiqués à l'autre partie en vertu de la clause 6 (Réclamations, règlement des litiges et arbitrage obligatoire), y compris, sans s'y limiter, l'existence du règlement des différends, la médiation (si les parties conviennent de mener une médiation), le règlement, l'arbitrage, les procédures arbitrales, les observations faites par les parties et les décisions rendues par le tribunal arbitral, y compris ses sentences dans la mesure où elles ne sont pas déjà dans le domaine public, sauf dans les procédures judiciaires liées à la sentence ou lorsque la loi applicable l'exige.

7. Bénéficiaire tiers prévu

- (a) Si une personne physique reçoit un Produit neuf en cadeau de la part de son acheteur initial et que ce destinataire ne devient pas partie au présent accord, ce destinataire sera considéré comme un tiers bénéficiaire prévu du présent accord.
- (b) Si (i) une personne physique fait partie de la famille ou du foyer d'un acheteur du Produit, (ii) s'il est raisonnable de s'attendre à ce que cette personne puisse utiliser, consommer ou être affectée par le Produit, et (iii) si cette personne n'est pas partie au présent accord, cette personne sera considérée comme un tiers bénéficiaire prévu du présent accord.

8. Délai de prescription

Les parties conviennent que tout différend, controverse ou réclamation découlant de, lié à, ou en relation avec la garantie limitée, de la vente, de la condition ou de l'exécution du Produit, qu'il soit fondé sur un contrat, un délit, une fraude, une fausse déclaration ou toute autre théorie juridique en droit ou en équité, y compris, sans s'y limiter, les réclamations pour décès, blessures ou dommages-intérêts, doit commencer dans l'année suivant la cause d'action.

9. Divisibilité

Si une condition, une clause ou une disposition de cet Accord est invalide, illégale ou inapplicable dans quelque juridiction que ce soit, une telle invalidité, illégalité ou inapplicabilité n'aura aucune incidence sur une autre condition, clause ou disposition de cet Accord, ni invalider ou rendre inapplicable une telle condition, clause ou disposition dans toute autre juridiction. Lorsqu'il est déterminé que toute condition, clause ou disposition est invalide, illégale ou inapplicable, les parties négocient de bonne foi et, en cas d'échec de la négociation, le tribunal arbitral peut modifier cet Accord pour donner effet le plus étroitement possible à l'intention initiale des parties afin que les transactions envisagées par la présente soient consommées comme prévu initialement dans la mesure du possible.

10. Langue

Cet Accord peut être traduit en différentes langues. En cas de conflit, la version anglaise prévaut et contrôle.

7. Contactez-nous

Fabricant : Willand (Beijing) Technology Co., LTD.

Adresse : Bureau 203, A-1 Bldg. Parc technologique de Zhongguancun Dongsheng (Territoire du Nord), n° 66, Xixiaokou Rd, Haidian Dist., Pékin, Chine.

Fabriqué pour : Navimow Inc.

Adresse : 98 Spit Brook Rd. Suite 2203, Nashua, New Hampshire 03062, États-Unis

Courriel : navimowsupport-us@rlm.segway.com

Site web : navimow.com

Contactez-nous si vous expérimentez des problèmes liés à l'utilisation, à l'entretien et à la sécurité ou aux erreurs/fautes de votre tondeuse.

NAVIMOW